

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique... \$8.00
UNION POSTALE... \$10.00

Édition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

Ce qu'il ne faudra pas oublier

Le cabinet King prend le pouvoir dans des circonstances graves. Il aura à traiter de questions complexes, à essayer de tirer au net, s'il reste au poste assez longtemps pour les envisager et les étudier tous, des sujets auxquels se sont heurtés les hommes politiques qui l'ont précédé, certains même de ceux qui en feront partie. Nous nous en voudrions de ne pas signaler, dès la première heure, un aspect de l'une des plus grandes questions qu'il devra tenter de résoudre, et qui est au premier plan de celles dont se préoccupent bien des esprits, au Canada, depuis des années, — celle des chemins de fer.

Cet aspect intéresse particulièrement le Québec et les Provinces Maritimes.

* * *

On se rappelle que, lors du lancement d'une partie des voies ferrées, — tout le réseau du Nord-Canadien et ses voies ou sociétés filiales, — plusieurs provinces canadiennes garantissent le paiement des obligations émises par Mackenzie et Mann pour trouver l'argent nécessaire à l'accomplissement de leur entreprise gigantesque. L'Ouest, notamment, et l'Ontario aussi, multiplient les garanties et les endossements. Des rares provinces qui se tinrent à l'écart, n'offrirent ni leur signature ni leur garantie, il y eut le Québec et les Provinces Maritimes. Disons-le à la louange de leurs gouvernants, ces provinces ne versèrent pas dans le fol optimisme ni dans la politique de signatures multipliées sur les effets de commerce de Mackenzie et Mann par les assemblées législatives d'au delà de l'Outaouais.

Lorsque les embarras de toutes sortes survinrent, le Québec et les Provinces Maritimes n'avaient paraphé aucun des engagements pris par les provinces du centre et de l'ouest envers le Nord-Canadien et ses filiales; mais, depuis, l'Etat a absorbé les chemins de fer de Mackenzie et Mann et, avec eux, leurs dettes, il a assumé les engagements des provinces prodigues de leurs endossements. De cette date, le Québec et les Provinces Maritimes, tout à fait étrangers aux signatures données par les gouvernements des autres provinces, ont dû néanmoins verser une part considérable d'impôts supplémentaires pour combler les déficits du régime ferroviaire établi, grossis de ceux de l'ancien réseau du Nord-Canadien. Ces provinces ne sont pas responsables de ce qui se passe, mais elles en ont jusqu'ici subi les conséquences embarrassantes et qui menacent de se prolonger.

* * *

Au cours de la dernière campagne électorale, des orateurs politiques libéraux, et non des moindres, — d'aucuns seront en belle place, dans le cabinet King, — ont promis d'examiner la situation des provinces au sujet de notre politique ferroviaire et de les traiter avec justice. Nous l'avons indiqué, le Québec et les Provinces Maritimes ne sont pour rien dans les déficits grossissants d'une partie des réseaux nationaux. Ces provinces ont à porter leur part de ceux de l'Intercolonial, du Transcontinental National, du Grand Tronc-Pacifique, puisque Ottawa, au nom de tout le pays, prit l'initiative des dépenses à faire pour ces voies ferrées. L'Est ne refusera pas de la prendre. Restent les déficits des voies de Mackenzie et Mann, construites sans l'assentiment et sans la garantie du Québec et des Provinces Maritimes. Pourquoi, maintenant que nous nous débattons dans une crise ferroviaire, chargerait-on ces provinces de l'Est d'une part des responsabilités financières que devraient supporter les provinces du centre et de l'ouest imprudentes au point d'avoir prêté leur signature et leur crédit à Mackenzie et Mann? En d'autres termes, n'est-ce pas aux seules provinces qui ont aidé ceux-ci à monter leurs entreprises, et qui seules ont profité du parachèvement de ces réseaux ferroviaires sur leurs territoires, à chacune d'elles, à payer les charges fixes supplémentaires et les déficits résultant de leur imprévoyance et de leur hâte à vouloir faire trop grand? Serait-il juste en outre qu'à échéance le Québec et les Provinces Maritimes payassent une part des obligations dont ils n'ont jamais garanti le remboursement, et pour des voies ferrées que ces provinces n'ont jamais eues?

Jadis, quand l'Angleterre unit le Haut-Canada au Bas-Canada, elle chargea celui-ci, qui n'avait pas un sou de dette nationale, d'une forte part de la dette écrasante du Haut-Canada. L'injustice fut flagrante. La renouvellerait-on, dans le prochain règlement du problème de nos chemins de fer étatisés?

* * *

La question se posera bientôt, — aussitôt que nos nouveaux gouvernants tenteront de résoudre notre problème ferroviaire. Quelle sera leur attitude envers les provinces qui ne sont pour rien dans les dettes et le déficit du Nord-Canadien et de ses filiales?

Certes, une solution équitable sera difficile à trouver. Pourtant, nos nouveaux gouvernants devront la chercher, la trouver, la définir. Certains d'entre eux s'y sont engagés. Leurs promesses sont là. La presse indépendante les leur rappellera en temps et lieu. Ce qu'il faut tout de suite poser devant le public de l'Est, c'est ceci: le Québec et les Provinces Maritimes paieront-ils toujours pour les autres, — pour leurs bêtes ferroviaires et économiques, — sans pouvoir attendre quelque compensation matérielle légitime?

A notre nouvelle députation, à nos nouveaux gouvernants de ne pas perdre de vue cet aspect particulier de notre problème ferroviaire.

Georges PELLETIER.

Ouvrons les yeux!

La véritable situation municipale.—Ce que nos administrateurs auraient dû dire.—Qui les bailloiront?—Plus tard sera trop tard.

La réunion de citoyens, convoquée par le conseil municipal avant hier après-midi, a fait perdre aux administrateurs municipaux et à leurs invités trois ou quatre heures d'un temps précieux à cette époque semée de fêtes. C'est le plus clair résultat.

La commission administrative a négligé d'allumer sa lanterne. Les contribuables restent dans la nuit complète quant à la véritable situation municipale. Savent-ils ce que leur donnera et ce que leur coûtera la taxe d'un dollar et trente-cinq sous? Pas du tout.

M. Brodeur aurait dû leur soumettre un compte rendu détaillé de ce qu'il en coûterait pour remettre la ville en bon état, dans l'état où les citoyens désirent qu'elle soit. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ce silence? On y peut voir, sans malveillance, l'intrusion à nouveau de la politique dans les affaires municipales, le désir de ménager l'ad-

ministration qui vient de quitter l'hôtel de ville et le parlement et le gouvernement de Québec directement responsables de ses actes. Au temps où la ville avait des échelons dignes de ce nom, au temps des Préfontaines et des Rainville, rouges en politique pourtant, on n'avait point de ces ménagements pour Québec. Le conseil parlait haut et ferme au parlement et le parlement lui donnait ce qu'il voulait. Mais depuis que la qualification foncière a été supprimée, cela a porté au pouvoir, à quelques exceptions près, de petits hommes dont on n'a pas peur à Québec. Depuis on s'est mis à payer les échelons — et plus on les paie cher et moins ils valent cher.

Quand on a dit à la réunion de mardi que l'on voulait tenter d'administrer avec \$1.35, celle-ci est restée sous l'impression qu'avec cette taxe il serait possible de pourvoir:

1o — à la réparation des édifices municipaux, dont plusieurs, y compris l'hôtel de ville, menacent ruine.

2o — à la répartition des pavages et des trottoirs permanents.

3o — au remplacement des trottoirs en bois. (Ceux-ci, sous le régime Décarie, ont été, en maints endroits, supprimés et remplacés par de la cendre roulée. Les contribuables réclament à bon droit leur remplacement, dans tous les quartiers excentriques. Les trottoirs

temporaires sort, construction et entretien, aux frais de la ville.)

4o — à l'augmentation du nombre d'agents. Diminuer le nombre d'agents c'est augmenter le nombre des malfaiteurs, c'est augmenter un déficit dont on ne parle pas mais que les citoyens paient tout de même. D'après une dépêche, dans la ville de Chicago, les voleurs, les pickpockets et les bandits ont pris aux citoyens de cette ville la somme totale de \$3,974,000 dont \$336,877 en argent comptant. Sur cette somme plus de deux millions n'ont pu être recouvrés. Et la police de Chicago est bien faite! On peut s'imaginer ce que des statistiques complètes, véridiques donneraient pour la population de Montréal. C'est payant d'avoir une police forte; ruineux d'en avoir une faible.

5o — On a cru aussi que le chef des pompiers ne serait pas tenu de forcer ses hommes, comme il le fait à l'heure actuelle, de sortir de leur district à chaque alarme, afin d'avoir les bras nécessaires pour combattre un incendie.

6o — On a cru que le surintendant des parcs aurait les fonds indispensables pour séparer les allées des pelouses, arracher les parcs à leur aspect de négligence honteux.

7o — On a cru que cette taxe donnerait les fonds nécessaires pour payer le déficit de l'administration Décarie.

8o On a cru que l'administration avait pris ses précautions pour suppléer aux sources de revenus que le gouvernement provincial nous a enlevées, telles que la taxe des théâtres et la surtaxe sur les compagnies d'utilité publique qui donnaient \$300,000.

9o On a cru que l'on pourrions au paiement de la somme de \$200,000, notre quote-part dans les frais de la commission métropolitaine.

Enfin, pour résumer, on a cru qu'on avait pris les dispositions pour combler le trou béant de nos finances et qui engluaitrait facilement plusieurs millions. Mais il n'en est rien. L'administration se lance tête baissée vers l'abîme. Il lui faudrait une taxe non pas de \$1.50, non pas de \$1.75 mais de deux dollars pour s'acquitter de toutes ses charges et elle parle d'administrer avec \$1.35. C'est pure folie!

Il est impossible de sortir de l'impasse sans imposer cette taxe, non pas par un acte de violence, mais par un acte de justice. On ne peut pas impunément verser une fois, à moins de recevoir plus d'un million du gouvernement de Québec en dégrèvement des impôts qu'on extorque.

Après l'année prochaine, après cette impasse franchie, il serait possible d'administrer peut-être avec \$1.20, mais il faut donner le coup de collier — ou trouver ailleurs des sources de revenus. Il ne nous paraît pas que la nouvelle administration de Québec, sous le gouvernement de Québec, songe-t-elle déjà à solliciter une prolongation de mandat et à vendre nos intérêts pour \$30,000 de salaire?

Un citoyen a demandé qu'on comptât ce salaire. Il a bien raison. Il ne s'agit pas seulement de l'entaille mais de la supprimer au total. Nous aurons, après cela, dans deux ans, une meilleure administration. Pourquoi aussi s'obstinerait-on, au surplus à nous refuser la qualification foncière quand elle est maintenue dans toutes les villes, même les moins importantes? Pense-t-on que si, enfin, nous avions des premiers ministres qui comprennent l'intérêt de Montréal, ils s'obstineraient à refuser à la ville qui compte la plus faible proportion de propriétaires, qui grandit le plus vite, qui a le plus de travaux à faire, et, conséquemment, le plus grand besoin de voir ses fonds administrés avec économie et intelligence, la garantie qui n'est point refusée à une municipalité de deux cents âmes et dont les frais d'administration ne dépassent pas deux cents dollars par année?

Il est temps que les propriétaires se rendent compte de la véritable situation; qu'ils sachent qu'ils se paient indéfiniment passer leur charge au locataire et qu'ils songent à prendre les moyens les plus naturels et les plus justes de se défendre en demandant à l'auteur de tous les maux de la ville de les réparer.

S'ils y faillissent cette année encore, ils peuvent s'attendre à ce que la fonte continue. Nos politiciens y ont pris goût. Ils ont les dents longues et l'estomac creux.

Déjà ils nous ont dépouillés d'un bon nombre de nos droits ils continueront. A chaque dépouillement correspond un accroissement de charge. Le tramway nous donnait autrefois jusqu'à un million de revenu par année. On nous a enlevé le contrôle du tramway et le tramway ne nous donne plus rien.

LOUIS DUPRÉ.

La politique

Le personnel du nouveau cabinet

Comment il n'est pas facile de le choisir — M. Gouin et son influence à Ottawa.

Ottawa, 28. — M. Laurier a pris trois semaines en 1896 pour former son cabinet. M. Borden en a pris autant en 1911 et, aujourd'hui, M. King poursuit les dernières négociations qui durent déjà depuis vingt-trois jours. Il se trouve dans des circonstances spéciales qui retardent encore les dernières formalités dont on attend la fin, jeudi, dans le cours de la matinée.

La tentative d'alliance entre libéraux et progressistes a pris la plus grande partie du long délai. Dans un autre temps, cet essai n'aurait pas occupé l'esprit du premier ministre, il se serait tout de suite mis à la tâche pour chercher parmi les élus du peuple les personnes aptes, selon lui, à occuper un ministère. Les ennemis sont à eux seuls assez considérables en pareil cas pour harasser un homme et l'embarrasser plusieurs jours.

Plusieurs considérations se présentent à l'esprit d'un premier ministre dans une position semblable; on ne choisit pas à l'aveugle les titulaires de portefeuilles et de fonctions publiques. Les candidats à ces fonctions doivent d'avoir une certaine expérience parlementaire, un peu remarquable et des qualités d'administrateur. Il n'est pas mauvais aussi qu'ils aient une certaine dose de connaissances générales, des idées personnelles, une culture politique assez complète pour être utiles aux réunions du conseil, donner un avis intelligent, conduire les affaires de leur ministère avec habileté et prudence. Ils auront des délégations à recevoir, des crédits à défendre en Chambre contre des attaques souvent violentes, préparées longtemps d'avance; ils ont ensuite, chacun dans son coin de pays, à prendre l'intérêt du parti, à pousser ses affaires, à préparer l'élection suivante en donnant une haute idée des dirigeants actuellement au pouvoir. Apparemment les gens qui réunissent ces qualités sont assez rares, car dans chaque ministère il y a au moins deux ou trois hommes qui sont plutôt la risée de l'opposition et sont loin d'être une valeur pour le cabinet. Les assemblées provinciales absorbent nombre de nos hommes publics remarquables et c'est pourquoi le parlement fédéral voit quelquefois sur les bancs des ministres quelques personnalités tout à fait pitoyables, de troisième ou quatrième ordre. Le premier ministre qui les a choisis n'est pas ordinairement à blâmer de ce choix, car il doit trier parmi ceux qu'on lui envoie et qui ne sont pas toujours à son goût.

Il doit aussi avoir égard à d'autres conditions. Dans un pays à système fédéral comme le nôtre, chaque province veut ses représentants et les jalouses communes demandent toujours pour l'une plus que pour l'autre. Il est difficile d'en laisser une sans représentants, on laisse un nombre de représentants auquel sa population, son territoire ou ses intérêts paraissent lui donner droit. Ici on veut les portefeuilles les plus importants, là les ministères qui commandent le plus de patronage et d'influence. Les journaux, les hommes des deux partis, tout le monde est à l'affût pour que cette distribution se fasse d'une manière plus équitable que par le passé. Et c'est ce que l'on croit être un concert de réclames se fait, qui compromet les chances du premier ministre, aux élections générales suivantes, dans le territoire content. Cette région pourra quelquefois n'avoir eu que des gens indignes de la position qu'ils doivent occuper; dans ce cas il faudra s'en contenter et satisfaire quand même à sa demande. Si cette région n'a aucun homme du parti au pouvoir on s'en va voir au Sénat et l'on essaie d'y dénicher quelqu'un qui fera l'affaire.

Le Canada est peuplé de catholiques et de protestants, d'Irlandais, de Français et d'Anglais. Il faut donc répartir tous ces gens, accorder à chaque groupe une représentation proportionnée à son importance numérique. En écartant un ce serait, pour le premier ministre, une faute politique dont l'effet ne tarderait pas à se faire sentir. Les gouvernements du passé ont ordinairement créé une tradition dont on ne peut se départir sans danger. Et les jalouses de race, comme celles de province et d'organisations, sont également à redouter et à craindre. Elles s'exercent encore mieux que les premières, elles donnent lieu à des polémiques plus violentes et plus rudes, elles font sur l'esprit des intéressés un effet plus considérable, plus marqué. Elles sont plus fortes que l'esprit de parti, si les jalouses de province sont moins fortes que lui. D'ailleurs un simple sentiment d'équité commande si bien que chacun de ces groupes ait un représentant en Chambre qu'un déni de justice est douloureusement ressenti. Et les hommes ne manquent pas pour envenimer la plaie lorsqu'elle est faite, pour l'ouvrir avec violence.

Enfin il y a ces fameux "gros intérêts", ces puissances d'argent qui, dans l'ombre, exercent une influence secrète et catégorique. Aujourd'hui même, le cabinet devait être formé et assermenté définitivement, mais la cérémonie ira à jeudi parce que des hommes qui sont soutenus par des sociétés commerciales et industrielles de première envergure s'obstinent à vouloir entrer dans le cabinet bien qu'ils n'y soient pas invités, et jouent tous leurs atouts sur la table. C'est du moins ce qui se dit dans la coulisse avec force précisions, et cela ne manque pas de vraisemblance. Rien n'est plus maladroite, croit le premier ministre, que de méconnaître de puissants protecteurs, des bailleurs de fonds, des appuis solides et intéressés. Aussi leurs amis ont droit à toutes les considérations et s'ils exigent en leur nom, ils ont toujours de fortes chances de réussir et d'arriver bons premiers. Il faudrait évidemment passer dans un ministère et connaître toutes les négociations qui se poursuivent pour juger de l'influence que l'argent et les puissances d'argent exercent dans la formation du cabinet. Mais sans les savoir tous, on peut juger, à certains indices, quelle est peut-être presque irrésistible en certains cas.

Il faut enfin compter avec les hommes qui donnent des ennuis et qui ont l'opportunité de ménager, — ceux qui ont des suivants, un groupe de députés pour les appuyer; ces hommes menacent de retirer leurs voix en temps critique, si leur chef reconnu n'obtient pas de position dans le ministère. Ces cavaliers ne sont pas toujours faciles à abattre. Elles se forment en tout temps, elles font chanter quelquefois le premier ministre qui est à leur service, on leur fait des directions qu'on lui soumet. Elles forment un élément turbulent, dont les agitations menacent de devenir dangereuses, si on les traite trop à la légère.

Pendant les trois ou quatre semaines employées par un futur premier ministre à former son cabinet, il doit donc tâcher à concilier toutes ces ambitions, à adoucir toutes les blessures d'amour-propre, à procéder avec prudence et discrétion, à envoyer entre les forces qui peuvent, en l'attaquant, si elles se coalisent, détruire son prestige, sa position, menacer le parti dans le pays, la majorité dans le parlement. Le doigt, le tact et la souplesse, s'ils manquent, causent des catastrophes.

Aujourd'hui, vers midi et vingt, nombre de personnes s'étaient rassemblées dans la rotonde d'entrée du château Laurier pour voir quels politiciens arriveraient de Montréal par les trois convois qui se succèdent, de midi moins un quart à midi et demi. On remarquait un groupe d'Ottavien qui causaient au sujet de la cheminée avec M. Low, un des futurs ministres, et M. D. MacKenzie, venu du Cap-Breton, qui était absolument à un poste dans le cabinet, mais dont la position est fort menacée par M. Macdonald, M. Bédard, député de Beauce qui semble porter allègrement sa grosse majorité. M. McGoig une figure de député bien connu, et bien d'autres. Enfin, par l'escalier qui monte du passage souterrain de la gare au château Laurier, apparut M. Gouin, souriant et de bonne humeur à ce qu'on pouvait juger, accompagné de personnalités politiques. Aussitôt des chuchotements: "Voici sir Lomer Gouin". Tous l'attendaient, tous pensaient à lui sans le dire, tous l'avaient aussitôt reconnu.

L'ancien premier ministre du Québec peut n'être pas le premier ministre du Canada, mais il excite beaucoup plus l'attention que M. King lui-même, surtout dans les provinces anglaises où la haine qu'on peut avoir pour lui est compensée dans une large mesure par l'admiration qu'on a pour ce politique canadien-français qui brise tout sur son passage et sait s'imposer en temps et lieu, où il veut. Ce n'est pas qu'il soit aimé. Il complice à Ottawa bien des tractations qui se seraient faites autrement, sans lui; il n'a pas précisément des amis intimes, même parmi les libéraux du Québec qui détiennent la première place, faisaient leur quatre volontés, mais qui sentent maintenant leur importance s'amoindrir, leur voix avoir moins d'influence dans les conseils, depuis que celui qu'ils considéraient un peu comme un intrus, pourrait-on dire, s'est faufilé dans la politique fédérale. En attendant les actes, on

Canadiens en Chine

par le R. P. Adélar Dugré, S. J.

Dans le mouvement considérable qui se fait actuellement pour l'évangélisation des peuples païens, ce n'est pas pour nous un mince sujet d'orgueil que de voir les Canadiens français participer en leur propre nom à l'immense croisade moderne. Avec les missionnaires d'Europe, à côté des vendeurs de bibles et des philanthropes, qui ne sont souvent que des agents d'impérialisme ou de gros commerce, nos religieux et nos religieux consacrent leur jeunesse et leur vie à la diffusion désintéressée d'une civilisation plus douce et d'une religion qui assure un bonheur éternel. Les missions, pour nous, ce ne sont pas seulement les forêts glacées du nord, les régions polaires, l'Alaska, ni même certaines contrées de l'Amérique latine; nos missions lointaines sont désormais aussi en Afrique, en Chine, au Japon.

Dès les dernières années du dix-neuvième siècle, les PP. Blancs sont venus proposer à la jeunesse de nos collèges et de nos couvents, les pénibles missions de l'Afrique centrale. Plus tard, les Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception et les Fraternités missionnaires de Marie, les Fraternités, quelques Jésuites et peut-être d'autres, ont

pris le chemin de l'extrême Orient. Demain, ce sont nos prêtres des Missions étrangères qui partiront à leur tour. Des œuvres exclusivement canadiennes fleurissent déjà en Chine, d'autres se préparent et porteront bientôt des fruits.

Depuis l'été dernier, les Fraternités du Canada ont reçu de la S. Congrégation de la Propagande ce qu'on fait entendre à d'autres de nos religieux, une région spéciale à évangéliser au Japon. Selon la méthode adoptée à Rome depuis plusieurs années, ils auront à organiser seuls tout le ministère évangélique dans cette section. En outre, plusieurs Fraternités canadiennes travaillent en Chine depuis plusieurs années. Pour se procurer les moyens de promouvoir ces entreprises considérables, le R. P. Bonaventure Pélouquin, natif des environs de Sorel, est revenu de la Chine où il était depuis cinq ans. Il ouvre sa campagne en nous offrant le récit de ses travaux passés. (1) En un

(suite à la 2ième page)

(1) R. P. Bonaventure Pélouquin, o.f.m., *Débuts d'un missionnaire*, Montréal, 1921. En vente dans les principales librairies, 75 sous.

peut dire dès aujourd'hui que tous croient que le parti libéral va maintenant porter le poids de son influence et obéir à ses grandes directives.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

La "menace" française

En tête de la première page du Canada, sur deux colonnes, on pouvait ce matin lire les titres et sous-titres suivants: L'Angleterre doit considérer la proposition française comme une menace à sa propre sécurité — Déclare Arthur J. Balfour, chef de la délégation anglaise à la conférence de Washington, à propos de la demande de 90,000 tonnes de sous-marins par la France — L'Angleterre et la France ont déjà été en guerre — La France ne peut faire de concession en fait de sous-marins et de navires auxiliaires, déclare M. Sarrau — La question des sous-marins est laide de côté.

Les titres de la Gazette, pour occuper qu'une colonne, n'étaient ni moins précis ni moins éloquentes. — British Cannot Ignore French Menace, y lisait-on. Auxiliary Ships to be Built to Guard Against Submarines — France Determined — Insists on Greatest Submersible Fleet — Plain Words at Conference — Les Anglais ne peuvent ignorer la menace navale française — On construisera des sous-marins auxiliaires pour se protéger contre les sous-marins — La France est décidée — Elle insiste (pour avoir) la plus grande flotte de sous-marins — Nettes paroles à la Conférence.

Voilà qui devrait faire réfléchir les bons gens qui se scandalisent lorsque nous parlons de rivalités et difficultés anglo-françaises probables. Dès que la France insiste sur la construction d'unités navales que son gouvernement estime — à tort ou à raison, nous n'en savons rien — nécessaires à la sécurité et au progrès de la nation, nous voyons la presse anglaise s'écrier: Contre qui prétend-on s'armer? et le vieux diplomate Balfour rappelle qu'il y eut jadis des querelles anglo-françaises, déclarant que l'Angleterre ne saurait renoncer à prendre les moyens de se protéger contre un pareil déploiement de force.

Comme au temps de la rivalité anglo-allemande, nous voyons reparaître dans les journaux la "MENACE NAVALE" — française, cette fois.

Cela édifierait-il enfin ceux qui croient à la pérennité des alliances de circonstance et des ramènera-t-il à la clarté une réalité simple et brutale: c'est que l'Angleterre, comme à peu près tous les pays d'ailleurs, règle ses alliances sur ce qu'elle croit être ses intérêts? Cela leur fera-t-il comprendre qu'en dépit de toutes les formules de politesse — et celles-ci commencent à s'écailler — l'opinion anglaise, dans l'ensemble, n'a pas plus de

souci des intérêts français que des allemands, qu'elle s'occupe d'abord des anglais et qu'elle se retourne avec une égale facilité contre tous ceux qu'elle croit susceptibles de les menacer?

Et donc qu'il est absurde de baser sur l'hypothèse d'une éternelle et inaltérable amitié anglo-française la politique extérieure du Canada?

Pour nous

Mais l'aventure — et le Dèvoir, qui s'intéresse particulièrement à cette tragédie de Washington, aura sûrement l'occasion d'y revenir — ne comporte pas cette leçon générale.

Hier soir, le Star donnait pour titre au débat que résumait la Gazette et le Canada de ce matin: La France rejette le programme américain pour limiter l'usage des sous-marins — Les efforts de la conférence des armements aboutissent à une faillite et la discussion est maintenue définitivement close — Le porte-avions anglais déclare que l'EMPIRE se réserve le droit de construire les navires auxiliaires nécessaires pour se protéger contre la menace des bateaux. U.S. — British Spokesman Declares EMPIRE Right to Build Necessary Auxiliary Vessels to Safeguard Against U-Boat Menace.

L'EMPIRE, notez bien, et non pas l'Angleterre.

Et ceel nous amène d'abord à rappeler notre vieux et toujours actuel point d'interrogation: Que fait là-bas M. Borden? A quel titre parle-t-il — s'il parle? De qui reçoit-il ses instructions — de Londres ou d'Ottawa? Dans ce débat, gros de conséquences pratiques de toute sorte, quel rôle jouons-nous?

La question navale

Nous disons gros de conséquences de toute sorte, et la chose est évidente — car c'est toute la question des relations anglo-françaises qui se trouve mise en cause dans ce débat.

Et, si nous serons le problème de plus près, nous voyons qu'il se rattache directement à ce que l'on pourrait presque appeler chez nous l'éternelle question navale.

Car, supposons que M. Balfour, en dépit des titres du Star, n'ait prétendu engager que l'Angleterre, nous ne pouvons pas oublier que M. Lloyd George nous a loyalement prévenus que, de toute construction navale future, il espère que les colonies prendront une équitable part.

Quand donc M. Balfour parle de construction de navires auxiliaires supplémentaires, pensons aux discours de M. Lloyd George.

Et n'oublions pas que le projet Jellicoe, s'il paraît momentanément oublié, git encore dans les cartons d'Ottawa.

Nous savons le tapage qu'a fait dans le monde la "menace" allemande. Si le gouvernement britannique y voit son avantage, la "menace" française ne fera peut-être pas un moindre bruit.

O. H.

Les Etrences

Avez-vous pensé à donner un abonnement au DEVOIR quotidien en étrennes à quelqu'un de vos connaissances, amis ou parents?

Cela vous coûtera \$6 par an, \$3 pour 6 mois, par la poste, au Canada. Et, pour celui qui recevra ce cadeau, cela lui fera un vif plaisir, répété tous les jours de l'année.

Pensez-y. Envoyez-nous votre chèque et l'adresse de celui à qui vous voulez faire faire le service du DEVOIR.

Pour le 12e anniversaire du DEVOIR

Réunion intime

A l'occasion du douzième anniversaire de la fondation du Devoir, il y aura, le 12 janvier prochain, à Montréal, une réunion-causerie intime des amis du journal.

Nous avons préféré ce mode qui permettra à nos amis d'échanger avec les rédacteurs et les administrateurs de libres réflexions à la grande réunion publique où l'on n'entend forcément que quelques voix.

Nous prions ceux de nos amis qui désireraient assister à cette réunion de vouloir bien nous en prévenir avant le 7 janvier. Il leur sera remis, sur simple demande, une carte d'entrée.

On se réunira à huit heures, salle des Syndicats catholiques, 3, rue Craig-est.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adresseront au directeur de l'enclosure, à l'adresse postale, et à nous une lettre de leur main, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Un beau livre
d'étranges

"AUX GLACES POLAIRES"

On nous communique cette lettre émue :

Régina, Sask., 30 novembre 1921.

A Sa Grandeur Mgr Breynat.

Bien cher Monseigneur,

Où j'ai lu de ce beau livre du bon Père Duchaussois, je ne puis vous exprimer tout le plaisir que m'a donné cette lecture, tout le bien qu'elle a fait à mon âme.

Quel exemple d'amour de Dieu nous donnent ces prêtres, ces religieux qui sont venus dans les immenses et inhospitalières régions de notre cher Ouest canadien promener le signe de la Rédemption, la Croix du Christ, qui partout où elle a été plantée et respectée a toujours abrité des peuples civilisés et heureux. Ils n'ont pas attendu la locomotive, le bateau à vapeur ou l'automobile pour venir travailler au salut des âmes; c'est à pied qu'ils ont parcouru nos vastes prairies et franchi les passes, de nos montagnes; c'est en canots d'écorce qu'ils ont traversé nos grands lacs; c'est à la belle étoile ou dans les huttes sordides des sauvages qu'ils ont pris leur repos après leurs journées d'un pénible travail.

Et ces saints missionnaires, semblant avoir laissé quelque chose d'eux-mêmes à ces lieux qui les ont vus travailler, comme ces fleurs qui communiquent leur parfum à tout ce qui les touche, et nous qui leur avons succédé, nous éprouvons une charme ineffaçable en parcourant ces territoires où ont vécu les plus beaux spécimens de notre race et nous attribuons à leurs prières les douces émotions dont nos âmes sont parfois remplies.

C'est vous dire que nous n'oublions pas la reconnaissance que nous devons à ceux qui, dans l'Eglise de l'Ouest, ont planté, à ceux qui ont arrosé, à ceux qui ont taillé et fait grandir l'arbre à l'ombre duquel nous sommes venus nous asseoir.

J'espère que ce livre va se répandre partout. Il fera encore mieux connaître la vie austère, laborieuse et sainte de nos chers missionnaires qui est une confirmation de cette belle pensée de Madame de Swetchine: "La logique du christianisme est si merveilleuse qu'elle transforme en héros quiconque l'admet pour lui-même dans l'intimité de ses conséquences". Il fera admirer la somme de bien qu'ils ont opérée, leurs travaux, leurs intérêts, leurs sacrifices, leurs épreuves supportées en silence pour Dieu et pour les âmes.

Le Père Duchaussois a écrit un beau livre; il a fait une bonne œuvre. Nous lui devons des remerciements et Dieu lui doit une récompense qu'il ne manquera pas de lui donner.

Veuillez croire, bien cher Monseigneur, à mon affectueux attachement.

O. E. Mathieu,
Arc. de Régina.

Y avez-vous pensé ?

Pensé à quoi? A la bonne presse! N'est-ce pas le temps des éternels?

Un bon curé disait à ses paroissiens: "Si j'étais le diable, je vous abandonnerais tous à un mauvais journal!"

Si nous étions, nous, saint Michel, nous pourrions à la bonne presse toutes les bonnes volontés, toutes les bourses bien garnies.

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, disait en octobre dernier, à propos d'enseignement: "L'école, avant l'église!"

Or la presse, c'est l'école du peuple, la grande école où il puise, tous les jours, où tous les jours, il se forme à l'image et au sentiment de son journal. Il faut donc une bonne école, une bonne presse à ce grand enfant.

Notre Seigneur recommande la prédication: Euzes, docete... Et cependant voyons jusqu'où va l'audace du cardinal Pie, l'une des lumières de son siècle: "Le soutien de la bonne presse est plus important que la prédication, parce que, finalement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse."

Donc! Donnez donc!
A la veille du Jour de l'an, c'est le bon temps.
Pas de retard, cette année, comme l'an passé, afin d'en profiter.
F. A. BAILLAIRGE,
Père-curé,
Verchères, 27 décembre 1921.

A Sainte-Hélène

La messe de minuit a été chantée par le R. P. Bide, S.M.M., curé, Bihan, S.M.M., sous-diacre et sous-diacre.

Le "Minuit chrétiens" a été rendu par le notaire A. Lahucette.

Le chœur de chant, sous la direction de M. A.-C. Théoret a exécuté une messe de Desmet avec accompagnement d'orgue et de violons. M. Plante, soufflait l'orgue et M. Frigon, A. Robitaille et M. Williams jouaient du violon. Les solistes furent: G. Williams, R. Williams, R. Lépine, A. Emont, Ph. Bruneau, W. Dubuc.

A la messe de l'aurore les vieux Noëls harmonisés, ont été chantés par M. J. de Montier et La Terre d'or, par J. Daleroze.

CANADIENS
EN CHINE

(suite de la 1ère page)

volume de plus de deux cents pages, copieusement illustré, de lecture agréable et très instructive, il nous conduit jusque dans le district qui lui fut assigné, nous fait assister à ses études, à ses travaux, à ses difficultés, nous fait partager ses consolations et ses espérances. Il nous fait pénétrer dans la vie de ce peuple si nouveau pour nous, qui jouera peut-être bientôt un rôle si important dans le monde.

L'œuvre dont nous parle le P. Bonaventure, la christianisation de la Chine, est une entreprise incommensurable, dont le succès ou l'insuccès auront le plus profond retentissement sur l'histoire de l'Eglise et de l'univers. Il y a là plus de quatre cents millions d'habitants, dont deux millions à peine sont catholiques. Une seule des dix-huit provinces de la Chine, celle du Chan-Tong, dont nous parle l'auteur, contient une population de 38,247,000 habitants. Cette province, que la présente conférence de Washington cherche à soustraire à l'influence japonaise, est située au nord-est de la Chine, en face des côtes du Japon. Pour la prédication de l'Evangile, elle est divisée en trois vicariats apostoliques, où l'on compte environ 150,000 baptisés. A lui seul, le P. Bonaventure devait desservir une population de 700,000 habitants, où il avait un peu plus de mille catholiques.

Ce qui frappe dans son livre, c'est la facilité relative avec laquelle les Chinois du Chan-Tong semblent accepter notre religion. C'est vraiment la moisson qui blanchit. Fidèles à leur politique, les missionnaires procèdent avec une sage lenteur, préférant bien instruire leurs catéchumènes que les baptiser en masse; mais on sent que les oreilles s'ouvrent volontiers pour écouter. En voyant la bienveillance des pouvoirs publics, l'accueil fait au missionnaire par les chrétiens, par les catéchumènes et même par de nombreux villages païens (page 145 et suiv.), en apprenant avec quelle ardeur et quelle rapidité se forment les catéchistes, les maîtres d'école et les vierges chinoises, auxiliaires si précieux du missionnaire, en constatant les bons résultats qu'ils obtiennent (p. 178 et suiv.), on se demande si nous ne sommes pas à la veille d'un grand mouvement de conversions vers le christianisme. Car ce que le P. Bonaventure nous dit du Chan-Tong, d'autres le disent de la région de Canton, à l'extrémité opposée de la Chine.

Assurément les conditions de travail au Chan-Tong semblent particulièrement favorables. Le P. Bonaventure parle presque avec enthousiasme de ces Chinois du nord: "On se trompe grandement en Canada, dit-il, lorsqu'on pense que tous les Chinois sont de même taille et de même figure que ceux que l'on rencontre là-bas dans les grandes villes. Les Chinois d'Amérique viennent pour la plupart de la région de Canton, c'est-à-dire du sud de la Chine et exclusivement de là. Or dans le sud, comme on le sait, il fait très chaud et la chaleur, à la longue, affecte beaucoup le tempérament et même la constitution physique. Ici, dans le nord, le climat étant tempéré, la race chinoise est forte, vigoureuse et les individus, surtout les hommes, sont de taille qui rappelle les premiers sauvages d'Amérique. Leur physiologie est plus que passable; on voit même certains garçons, certaines fillettes d'une réelle beauté" (p. 50). Les photographies que contient le volume corroborent ce jugement.

Cette forte race de cultivateurs semble bien disposée à recevoir la prédication de l'Evangile. Ailleurs, aux environs de Shanghai et de Nankin, par exemple, un autre Canadien qui y séjourne, le P. Goulet, S. J., laisse deviner des conditions moins avantageuses. Les brigands y rendent, depuis quelques années, la situation difficile aux missionnaires et soumettent la foi des convertis à de rudes épreuves. Le P. Bonaventure a vu de près, lui aussi, les brigands révolutionnaires, les Kéming, comme il les appelle, et nous peint vivement la terreur qu'ils répandaient partout où ils passaient (page 121 et suiv.).

Dans la préface qu'il écrit pour le livre du P. Bonaventure, M. Omer Héroux fait ressortir l'intérêt particulier que doit avoir pour nous ces renseignements de première main sur un pays dont nous aurons nécessairement à nous occuper de plus en plus. Nous nous apercevons rapidement que nous ne pouvons plus nous isoler dans le monde et que nous sommes solidaires des autres peuples. Ambitionnons d'accomplir avant tout l'œuvre où la race française s'est toujours distinguée, la civilisation pacifique et la christianisation désintéressée des peuples. C'est un pas considérable que nous faisons actuellement dans la voie de notre émancipation. En contribuant personnellement, par son argent et par ses enfants, à une entreprise de cette envergure, notre peuple aura mieux conscience qu'il est quelque chose dans le monde, qu'il a une œuvre à accomplir, qu'il a une place à tenir.

En effet, c'est une autre remarque de M. Héroux, le P. Bonaventure, "dans la simplicité de sa sobre narration, atteste une fois de plus, sans qu'il l'ait cherché, les remarquables aptitudes à la vie de missions du prêtre canadien, sa rapide intelligence des peuples étrangers, son étonnante facilité d'adaptation aux milieux les plus divers". Mgr Wittmann, accueillant le jeune Français à Tebe-fou s'écriait: "Ah! le Canada, le Canada! Nous comptons sur le Canada!" Ce témoignage de haute estime, on l'adresse à tous ceux des nôtres qui sont en Chine, aux Jésuites de Shanghai comme aux Sœurs missionnaires de Canton. On s'est étonné de voir celles-ci

maîtriser en un an la langue des Célestes et parvenir à la parler avec une élégance de lettré.

Les Canadiens sauront faire un accueil favorable à ceux des leurs qui viennent leur raconter leurs travaux héroïques et solliciter des secours pour développer leurs moyens d'action. Et pour acquiescer une sympathie plus éclairée à l'égard des missionnaires, on aimera à connaître ce rayon de la littérature canadienne à laquelle le P. Bonaventure apporte aujourd'hui sa contribution. Rien ne saurait mieux convenir aux lectures en famille que ces récits de missionnaires qui, en nous éduquant, nous instruisent et élargissent nos idées.

Adelard DUGRE, S. J.

DES PRIX SONT
DISTRIBUES

LA "GOUTTE DE LAIT" DE NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS DECERNE DES RECOMPENSES.

La "Goutte de Lait" de la paroisse Notre-Dame du Perpetuel Secours a décerné des prix aux mères qui s'étaient rendues régulièrement au dispensaire. M. l'abbé McNab, vicaire de la paroisse, présidait cette fête. On remarquait aussi l'échevin Angignon, les docteurs Saint-Jacques et Kimpton, M. de Bellefeuille, président de la Saint-Vincent-de-Paul, et une foule d'autres personnes.

Un très joli programme musical a été exécuté par des artistes favorablement connus. On a procédé à la distribution des prix, qui a été faite en toute justice, en tirant au hasard les noms des concurrents. Un grand nombre de bébés du concours avaient le même mérite et comme tous ne pouvaient pas arriver premiers, les prix ont été tirés, cette manière d'agir donnant satisfaction à toutes les mères qui ont eu le choix sur de nombreux et magnifiques prix donnés par le bureau central des "gouttes de lait".

Après cette distribution de prix, madame Saint-Pierre, au nom des dames dont les bébés ont pris part au concours, a présenté à Mlle Taillefer, directrice du dispensaire, une magnifique gerbe de fleurs, en témoignage de reconnaissance pour son grand dévouement.

Le président, dans une allocution, a rappelé les progrès de l'œuvre à la fois religieuse et patriotique, il a vivement félicité la directrice de l'intérêt qu'elle porte à la "goutte de lait", il a aussi félicité les dames patronnesses dont madame G. Duperron, présidente; madame D. Lalonde, vice-présidente; madame D. Lalonde, secrétaire; madame A. Chapdelaine, trésorière.

Les docteurs Kimpton et Saint-Jacques ont aussi porté la parole

et ont remercié et félicité les mères d'être venues régulièrement au dispensaire souvent par des températures bien inclementes.

Le docteur Saint-Jacques a suggéré aux dames patronnesses de répéter ces fêtes durant l'hiver, ce qui serait de nature à stimuler un peu les mères qui désertent le dispensaire durant la mauvaise saison.

La directrice du dispensaire a aussi eu sa large part de remerciements et de félicitations de la part des mères.

M. l'échevin Angignon a été le dernier à parler, mais il nous a dit des choses bien intéressantes pour clore cette fête. Après avoir appuyé sur ce que le président et les médecins venaient de dire, il nous a promis son concours dans le besoin et comme les moyens de subsistance de l'œuvre sont bien petits, les dames patronnesses n'oublieront pas l'offre généreuse de l'échevin de la Ville-Emard.

Notons en terminant ce petit compte rendu, que 3,850 consultations ont été données au dispensaire, et 1,235 visites faites à domicile. Ajoutons à cela 300 inscriptions nouvelles.

Courrier de Saint-Denis

Saint-Denis-sur-Richelieu. — 29. — (D.N.C.) — La fête de Noël a été célébrée avec solennité. M. le curé Nadeau a officié à la messe de minuit et M. l'abbé E. H. Collette à la messe du jour. La chorale de la paroisse, assistée de l'orchestre, avait préparé un joli programme musical, sous la direction de M. Pétrin, maître de chapelle; Mlle Ger-

maine Dauray touchait l'orgue.

Le "Minuit chrétiens" d'Adam fut chanté par M. Jean Desrosiers — La chorale a chanté la messe solennelle de L. Bordèse.

A l'offertoire, "Christus natus est" de Melvil; à la communion le "Natus nobis Salvatoris" de Reyschoot.

A la messe de l'aurore les vieux cantiques de Noël harmonisés, et le carillon de Noël.

Les solistes furent: Rév. Frère Marois, directeur du collège St-François-Xavier, M. Herminé, Mlle Pétrin, — Raphaël Dragon, Napoléon Larue, Raoul Larue, Arsène Bélanger, Napoléon Huard, Louis Desrosiers, Josaphat Dragon, Georges Messier avec accompagnement de violon par M. Napoléon Huard.

PETIT CARNET

GAGNE-ROBITAILLE

Le 26 décembre, avait lieu, à la basilique de Montréal, le mariage de M. Ferdinand Gagné, de Québec, avec Mlle M. A. Robitaille. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le chanoine Arbour, curé de la basilique.

PROCHAIN MARIAGE

Dimanche, le 25 décembre, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Bernadette Hardy, fille de M. J.-E. Hardy, entrepreneur, avec M. Arthur L'Heureux, de la faculté dentaire de l'université de Chicago.

Avez-vous pensé à vos éternels? Donnez un abonnement d'un an au Devoir, — \$6.

CADEAUX DU JOUR
DE L'AN

Les montres sont un genre de cadeaux réci-proques dont nous avons un assortiment abondant.

Nous pouvons en placer des douzaines sous vos yeux à votre choix, tant pour dames que pour messieurs.

Nous avons, tout spécialement pour les dames, une

MONTRE-BRACELET A

\$15.00

qui est absolument garantie.

Venez l'examiner.

O. ST-JEAN Enrg

629, Ste-Catherine est

Montréal.

Quoi de plus Appréciable que le Cadeau d'une
Carpette pour la Nouvelle Année ?

N'est-ce pas un cadeau des plus utiles, et des plus beaux que vous puissiez faire à votre famille ou à vos amis? La Maison Valiquette tient à prouver son encouragement à la campagne des cadeaux utiles en vous offrant l'occasion d'acheter ces cadeaux à des prix qui en font de véritables occasions. Le choix immense que vous offre notre magasin ne saurait non plus vous laisser indifférent car au contraire il vous assure de trouver ici exactement ce qu'il vous faut quel que soit le prix que vous désirez payer.

Tous les tapis achetés cette semaine seront livrés avant le 1er janvier 1922 à l'adresse que vous nous indiquerez.

CARPETTES "AXMINSTER" SANS COUTURES

Superbe qualité d'Axminster dans un grand choix de dessins modernes et orientaux et dans une très grande variété de couleurs et de nuances sur fond bleu, brun et vieux rose.

Grandeur, 2 1/2 x 3 yds. Valant \$52.00, pour... \$41.60

Grandeur, 3 x 3 yds. Valant \$60.00, pour... \$48.00

Grandeur, 3 x 3 1/2 yds. Valant \$75.00, pour... \$56.00

Grandeur, 3 x 4 yds. Valant \$80.00, pour... \$64.00

Grandeur, 3 1/2 x 4 yds. Valant \$113.00, pour... \$90.40

CARPETTES "WILTON"

d'excellente qualité, dessins persans sur fond beige, ces carpettes sont d'un coloris très attrayant.

Grandeur, 1 1/2 x 2 1/2 yds. Valant \$50.00, pour... \$48.00

Grandeur, 2 1/2 x 2 1/2 yds. Valant \$75.00, pour... \$60.00

Grandeur, 2 1/2 x 3 yds. Valant \$85.00, pour... \$68.00

Grandeur, 2 1/2 x 3 1/2 yds. Valant \$105.00, pour... \$84.00

Grandeur, 3 x 3 1/2 yds. Valant \$133.00, pour... \$108.00

Grandeur, 3 x 4 yds. Valant \$155.00, pour... \$124.00

CARPETTES DE BOU-DOIR "AXMINSTER"

Importées directement des grands moullins anglais, laines longues et soyeuses. Assortiment de 3 couleurs: champagne, gris et rouge. Grandeur, 1 1/2 x 2 1/2 yds. Valant \$21.20

MATTES "WILTON"

De dessins orientaux sur fond bleu, brun, vieux rose. Grandeur, 27 x 54 pouces. Valant \$7.60

Liste de Cadeaux

Utiles et Agréables

La mode est enfin aux cadeaux utiles et durables pouvant rendre les services les plus utiles. Nous avons toute une partie de notre rendez-vous consacrée à ces articles: c'est "La Galerie des Cadeaux". APORTEZ CETTE LISTE POUR FAIRE LE CHOIX DE VOS CADEAUX DU NOUVEAU AN.

Porte-chapeaux, acajou, noyer, chêne, ivoire et émail blanc, \$6.40, 8.00, 10.00, 12.00 et 12.25.

Porte-parapluie, acajou, noyer, chêne et ivoire, \$4.40, 5.50, 6.25, 8.75, 10.00, 13.50, 15.00, 16.00.

Table Console pour passage, chêne, acajou, noyer, \$10.00, 19.50, 25.00.

Miroir de passage, chêne, acajou et noyer, \$10.00, 15.50, 17.50, 21.00, 23.00.

Bancs de passage, acajou et noyer et chêne, \$21.25, 25.00, 27.00.

Chaises de passage, chêne, acajou et noyer, sièges en bois et sièges cannelés, \$7.45, 9.50, 12.00, 15.50.

Bancs de salon, acajou et noyer, \$12.00, 15.00, 17.00 jusqu'à \$35.00.

Cabinets de musique, acajou et noyer, \$10.00, 21.00, 23.00.

Cabinets à disques phonographiques, acajou, noyer et chêne, pouvant contenir au-delà de 100 records, \$22.25, 25.00, 27.00.

Waggonnets à thé, acajou, noyer, chêne et rotin, complets avec cahier, \$25.00, 35.00, 45.00, 48.00, 48.00.

Cabinets acajou, noyer, chêne et rotin, \$5.00, 8.00, 9.75, 12.00, 14.50, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00.

Sets à fumer, acajou, acajou, noyer et ivoire, \$5.00, 6.00, 9.75, 8.50, 9.75.

Cendriers en cuivre et oxyde, \$1.35, 1.75, 2.25, 2.50, 2.75.

Cabinets de fumeur, chêne, acajou et noyer, \$12.00, 18.00, 19.50, 21.00, 24.00.

Tables de bibliothèque, chêne, acajou et noyer, \$22.00, 22.00, 22.00, 22.00, 22.00.

MATTES REVERSIBLES

Magnifiques dessins persans. Nuances de brun-noir. Grandeur 27 x 54 pouces. Valant \$15.00, pour... \$12.60

TAPIS DE PORTES

"AXMINSTER"

En Axminster très lourd et très serré. Fait spécialement pour les portes. Valant \$3.50, pour... \$2.95

LINOLEUM INCRUSTE:

IMPORTATION ANGLAISE

SE

De belle qualité, le dessin du linoléum incrusté est indestructible. Il traverse jusqu'à la toile et donne la plus entière satisfaction. Deux verges de largeur. Valant \$2.75, pour la verge carrée... \$1.95

PRELART SUR TOILE

500 verges de véritable prelart sur toile, 2 verges de largeur au prix très spécial de, la verge carrée... 39c

EDREDONS SATINES

Rembourrés de duvet doux et soyeux, avec bandes unies. Valant guillemet \$17.00, pour... \$11.88

EDREDON EN SATIN

Magnifiques edredons en satin de fantaisie avec bandes unies ou de fantaisie. Rembourrés en duvet de la plus belle qualité. Valant régulièrement: \$43.50, pour... \$34.80

\$60.00, pour... \$42.50

\$75.00, pour... \$55.00

\$95.00, pour... \$69.00

\$110.00, pour... \$89.00

CASE

"Tous les articles pour Hommes"

Le Magasin ou les Hommes peuvent se choisir des Cadeaux.



De même que l'artiste se sert de son pinceau pour broser son tableau, ainsi les confectionneurs d'habits usent de leur ingéniosité dans la confection de beaux vêtements. C'est pour cette raison que vous devriez acheter votre cadeau dans un magasin de spécialités où l'on ne vend que des articles pour hommes.

Vous éprouverez de la fierté à présenter tout cadeau que vous aurez choisi au magasin Case. Que ce soit un foulard, une cravate ou une chemise de soie, vous avez la certitude d'obtenir la plus belle qualité, une confection exquise et la plus grande élégance.

Cravates— Soies importées, de \$1.00 à \$5.00; chemises, tous les tissus, tous les styles, de \$2.00 à \$13.00; cannes de promenade, de \$2.00 à \$50.00; foulards, toutes les couleurs, la qualité la plus pure, de \$2.00 à \$25.00; gants, de \$3.50 à \$7.50.

CASE

Immeuble Drummond

507, rue STE-CATHERINE OUEST

Le Plus Beau Cadeau Pour Les Fêtes

Celui qui sera le plus apprécié c'est, sans doute, un phonographe et parmi tous les phonographes sur le marché, il n'y en a pas qui donnent autant de satisfaction sous tous les rapports que le célèbre

PHONOGRAPHE

CASAVANT

Suprême comme tonalité

Fabriqués par la maison Casavant, les facteurs d'orgues d'église les plus en vue de l'Amérique. Le Casavant joue tous les disques; c'est un instrument vraiment merveilleux; sa tonalité est douce, claire et incomparablement belle. Il ne saurait être autrement puisqu'il est fabriqué par la plus haute autorité en fait d'acoustique au Canada: la maison Casavant.

Avant d'acheter un phonographe, demandez à un de nos agents qu'il vous fasse voir un CASAVANT; c'est en le comparant aux autres que vous serez à même de constater sa supériorité.

Prix \$82. à \$460. En Vente Partout



La Musique Apporte la Joie au Jour de l'An

Vous ne vous trompez pas quand vous offrez comme cadeaux: Opéras—Ouvrages de musicologie que tout amateur de musique doit lire—Recueils de Mélodies—Bouquets de romances parmi les derniers succès de nos Auditions:

L'Amour est un fat—C'est l'heure exquise—Chanson de Grand-Père—Le Grand Rêve—J'ai parlé—Je parais tes bras—Ma Poupée Chérie—Ne me dis Pas—Rends-moi mon cœur—Rimes tendres, etc., etc.

Venez voir nos belles reliures et les recueils illustrés pour enfants.

RAOUL VENNAT, 642 St-Denis

452 Ste-Catherine Est Maison Bouvier Ltée (vis à vis Dupuis)

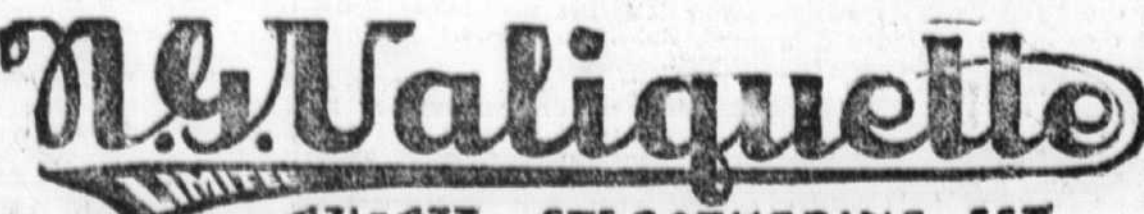
Commandes par maille et téléphone remplies avec soin.

Noël à St-Benoît

La direction de l'hopital St-Benoît a tenu à donner à la fête de Noël toute la solennité possible.

La messe de Minuit, exécutée à la messe de minuit a été rendue par la chorale du juvénat des Frères de la Charité. Puis vint la messe de l'aurore pendant laquelle on chanta les anciens cantiques de Noël. On servit un réveillon à messieurs les pensionnaires.

La fête traditionnelle réservée à messieurs les pensionnaires, a eu lieu durant l'après-midi. Le Père Noël entre dans la salle de réception, présente ses souhaits à l'auditoire et fait un cadeau à chacun. Un magicien succède au Père Noël, ses tours d'adresse captivent l'attention de tous l'assistance une heure durant. La séance s'est terminée par un concert, exécuté par l'orchestre St-Jacques qui a gracieusement prêté son concours pour la circonstance.



CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 30 DECEMBRE 1921

OFFICE DU DIMANCHE DANS L'OCTAVE

Lever du soleil, 7 heures 47.
Coucher du soleil, 4 heures 29.
Coucher de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 29, à 9 h. 45 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 30
Minimum 12
Même date l'an dernier 12
Même date l'an dernier 10-
BAROMETRE
8 heures du matin, 29.81; 11 heures, 29.75;
1 heure de l'après-midi, 29.55.

Assermentation du cabinet King

La cérémonie a lieu à 3 heures — MM. Gouin, Lapointe, Béland, Robb, Bureau et Dandurand — M. Rodolphe Lemieux orateur de la Chambre — Biographies des nouveaux ministres.

Ottawa, 29 (D. N. C.) (Dernière heure). — Le cabinet King est assermenté à 3 heures, cet après-midi.

Le ministre Meighen a tenu sa dernière réunion, cet avant-midi. M. King a eu une entrevue avec le gouverneur-général à 2 heures 45 et il a ensuite reçu le serment d'usage prêté par les nouveaux ministres du cabinet fédéral.

Voici la liste des ministres qui doivent partir du cabinet King :
Nouvelle-Ecosse — M. Fielding, ministre des finances, et D. D. Mackenzie, solliciteur-général.

Nouveau-Brunswick — A. B. Copp, secrétaire d'Etat.

Québec — M. Lomer Gouin, pour la justice; Ernest Lapointe, la marine et les pêcheries; Dr Béland, immigration, santé, colonisation et rétablissement civil des soldats ou travaux publics; James A. Robb, douanes ou commerce; Jacques Bureau et le sénateur Dandurand, ministres sans portefeuille; M. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre.

Ontario — Mackenzie King, premier ministre et ministre des affaires étrangères; George P. Graham, département de la milice; Charles Murphy, les postes; W. C. Kennedy, les chemins de fer et canaux, et T. A. Lowe, ministre sans portefeuille.

Manitoba — M. McMurray.

Saskatchewan — M. Motherwell, ministre de l'agriculture.

Alberta — M. Stewart, ministre de l'intérieur.

Colombie anglaise — Le sénateur Bostock, qui serait remplacé plus tard par le Dr King.

L'acte de M. Meighen rendu public, hier, en laissant un siège de député vacant dans l'Ontario pour se faire une place, est très défavorablement commenté dans la capitale. M. Meighen aurait pu sans doute arriver au même résultat, après une entente avec M. King. C'est pour le moins un manque de courtoisie vivement ressenti.

On se demande quelle position occupera M. Lemieux dans le nouveau ministère. Quelques-uns lui accordent le poste d'orateur de la Chambre, tandis que d'autres l'envoient à Paris comme commissaire canadien pour remplacer M. Roy. On lui prête l'ambition de remplacer M. Fitzpatrick, dans deux ans, comme lieutenant-gouverneur de Québec.

L'AFFAIRE CASSELMAN

On dit aussi, ce matin, que le nouveau gouverneur pourra mettre en question la validité des nouveaux brevets pour élire un remplaçant à M. Casselman dans Grenville. C'est le premier ministre et son cabinet qui sont en faute, si l'on y a, et non le gouverneur qui n'a encore rien eu à voir à la chose.

M. Casselman a été nommé à son nouveau poste de fonctionnaire non par la Commission du service civil, mais par le Dr Manion, ministre du rétablissement civil des soldats, qui a une autorité directe sur le département. Il s'agit de savoir si le Dr Manion avait droit de faire cette nomination depuis le six décembre et ensuite si le gouvernement Meighen avait le droit d'émettre un bref d'élection.

M. Meighen ressuscite aussi une vieille querelle entre anciens et nouveaux gouvernants qui a causé bien du bruit depuis la Confédération, en diverses circonstances. L'affaire Casselman menace de faire énormément de bruit.

* * *

M. MACKENZIE-KING

M. William-Lyon MacKenzie-King, le nouveau premier ministre, né à Berlin, Ontario, le 17 décembre 1874; c'est le petit-fils de William-Lyon MacKenzie, un des patriotes de 1837, dans la province d'Ontario. Il a fait ses études aux universités de Toronto, de Chicago et de Harvard. C'est un ancien journaliste, un ancien fonctionnaire et un homme versé dans les questions économiques et sociales. Il fut sous-ministre du Travail, à Ottawa, de 1900 à 1908, et devint ministre du Travail en 1909; il fut battu en 1911, dans Waterloo-nord et en 1917, dans York-nord. De 1914 à 1917, il fit des enquêtes sur la situation industrielle aux États-Unis, pour l'Institut Rockefeller. En août 1919, M. King fut élu chef du parti libéral pour Ottawa et en octobre 1919, élu député du comté de Prince, Ile du Prince-Edouard. Il a été élu dans le comté de York-nord par une grosse majorité le 6 décembre 1921. Presbytérien.

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin est né aux Grondines, comté de Portneuf, le 19 mars 1861, il fit ses études aux collèges de Sorel et de Lévis, fut admis au Barreau en 1884, pratiqua d'abord le droit avec M. Honoré Mercier, alors premier ministre de Québec, se porta candidat dans le comté de Richelieu en 1891, aux élections fédérales, fut élu, fut élu en 1897, député de Saint-Jacques, à Québec, entra dans le cabinet Parent, devint premier ministre et procureur-général, en mars 1905, fut battu en 1908 dans le comté de Saint-Jacques par M. Henri Bourassa, fut réélu député dans le comté de Portneuf, resta premier ministre, à Québec, jusqu'au mois de juin 1920, démissionna alors pour entrer en août de la même année à La Presse comme directeur, quitta ce journal, en novembre 1920, et fut candidat aux dernières élections fédérales dans le comté de Laurier-Outremont, où il fut élu par une grosse majorité. Il est avocat, membre du conseil d'administration de la Banque de Montréal et d'une vingtaine d'autres grosses institutions financières. Catholique.

M. ERNEST LAPOINTE

Ernest Lapointe, né à Saint-Eloi, comté de Témiscouata, il y a quelque 45 ans. Fit ses études au collège de Rimouski, à l'université Laval de Québec, pratiqua le droit à la Rivière-du-Loup de 1901 à 1920, fut élu député du comté de Kamouraska le 12 février 1904, a toujours occupé un siège au parlement depuis lors; en 1919, le 27 octobre, il a été élu député du comté de Québec-est en remplacement de sir Wilfrid Laurier, Catholique.

M. JACQUES BUREAU

Jacques Bureau, né aux Trois-Rivières le 9 juillet 1860. A fait ses études au Collège de Nicolet et à l'Université Laval de Québec. Avocat, il a été élu député du comté de Nicolet le 12 février 1904, a toujours occupé un siège au parlement depuis lors; en 1919, le 27 octobre, il a été élu député du comté de Québec-est en remplacement de sir Wilfrid Laurier, Catholique.

nant-gouverneur de la province de Québec. Il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur le premier mars 1906, puis, en janvier 1910, officier du même ordre. En 1907, il a été envoyé en mission spéciale par le gouvernement canadien au Japon afin de régler certains malentendus survenus au sujet de l'immigration asiatique. Il a également représenté le Canada lors de l'inauguration du parlement de l'Union du Sud-Afrique, en 1910, par son Altesse Royale le duc de Connaught. Son fils unique est mort au champ d'honneur, en France, au cours de la grande tourmente européenne.

M. Rodolphe Lemieux a été nommé président de la Société Royale du Canada en 1918.

M. ANDREW LOW

Thomas Andrew Low, né à Québec le 12 mars 1871. A fait ses études au High School de Pembroke, Ont. Industriel, commerçant de bois, etc.

Député de Renfrew-sud à Ottawa de 1908 à 1912. Réélu en 1921. Méthodiste.

LE DR KING

James H. King, né à Chipman, N. B., le 18 janvier 1872. A fait ses études à l'Académie Saint-Martin et à l'Université McGill. Médecin. Etabli en Colombie-Anglaise en 1898. Député du comté de Cranbrook, C. A., à la Législature de sa province de 1903 à 1907, puis de 1916 à 1920. Ministre des Travaux publics dans le gouvernement colombien depuis novembre 1916. Baptiste.

M. MOTHERWELL

W. R. Motherwell, né à Perth, Ontario, le 6 janvier 1860. A fait ses études au collège de Perth et au collège d'agriculture de Guelph. Agriculteur. Elu député de la Saskatchewan à Regina en 1905. Ministre de l'agriculture en 1905 jusqu'à il y a quelques mois. Presbytérien.

M. GEORGE GRAHAM

George P. Graham, né le 31 mars 1859 à Eganville, Ont. Journaliste. Député à Toronto de 1898 à 1905. Chef d'opposition de la Législature ontarienne en 1907. Ministre des chemins de fer à Ottawa le 29 août 1907. Député de Brockville à Ottawa de 1907 à 1917. Méthodiste.

LE SENATEUR BOSTOCK

Hewitt Bostock, né le 31 mai 1864 à Walton Heath, Surrey, Angleterre. A fait ses études à Cambridge; avocat à Londres en 1888. Immigré en Colombie-Anglaise en 1893. Député du comté de Kamloops à Ottawa en 1896. Fait sénateur le 6 juillet 1904. Leader libéral au sénat le 19 mars 1914. Anglican.

M. WILLIAM KENNEDY

William C. Kennedy, né le 27 août 1868 à Ottawa. A fait ses études dans les écoles catholiques de Toronto. Industriel. Député depuis 1917 à Ottawa du comté d'Essex-nord. Catholique.

M. FIELDING

William Stevens Fielding, né à Halifax, le 24 novembre 1848. Y fit ses études. Journaliste. Elu député de Halifax à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse en 1882. Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse de 1888 à 1896. Ministre des finances et député de Shelburne, Québec, de 1896 à 1911. Il est élu député de la Nouvelle-Ecosse de 1911 à 1917. Réélu en 1917, comme député libéral, pour le comté de Shelburne, à Ottawa. Réélu comme député libéral, le 6 décembre 1921. Baptiste.

M. COPP

Arthur Bliss Copp, né le 10 juillet 1870, a fait ses études de droit à Halifax et à l'université de Cambridge. Elu député du comté de Westmoreland, N. B., à l'Assemblée législative de 1901 à 1912. Député du même comté à Ottawa depuis février 1915. Presbytérien.

M. CHARLES MURPHY

Charles Murphy, né le 8 décembre 1863, à Ottawa. A fait ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à l'Université d'Ottawa et à Osgoode Hall, Toronto. Avocat. Elu en 1908 député du comté de Russell, et réélu depuis. Secrétaire d'Etat, à Ottawa de 1908 à 1911. Catholique.

M. D.-D. MACKENZIE

Daniel D. MacKenzie, né le 8 janvier 1859, au Cap-Breton. A fait ses études à l'Académie de Sydney. Avocat. Magistrat en Nouvelle-Ecosse de 1906 à 1908. Député à la Chambre des communes pour le comté de Cap-Breton depuis 1904. Chef intérimaire du parti libéral de février à août 1919. Presbytérien.

M. RAOUL DANDURAND

M. Raoul Dandurand est né le 4 novembre 1861, et il est le fils de Ovide Dandurand, marchand, et de dame Marie-M. Roy. Il a épousé Mlle Josephine Marchand, seconde fille, de feu Félix-G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec. Il a fait ses études au collège de Montréal, puis à l'Université Laval de Montréal, où il a été reçu avocat en 1883. Il a été nommé sénateur pour la division DeLorimier en 1898.

M. Dandurand a été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1891, officier en 1907 et commandeur en 1912. Il est président de la banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal; directeur de la Dominion Steel Corporation, de la com-

Le pain est-il en baisse ?

UN BOULANGER SOUMISSIONNE LE PRIX DE 4 SOUS ET DEMI LA LIVRE POUR FOURNIR DU PAIN DURANT UNE ANNEE AU REFUGE MEURLING.

Les administrateurs ont ouvert les soumissions offertes pour la fourniture du pain durant un an au Refuge Meurling et au poste de police no 1. Quatre maîtres-boulangers ont soumissionné aux prix suivants: F. Sanche, 51-2 la lb. Prud'homme & Frères, 51-3 la lb. A. Brûlé, 51-4 la lb. J.-A. Brosseau, 41-2 la lb. Ces mêmes boulangers fournissent le pain aux citoyens à des prix beaucoup plus élevés, variant de 6, 7 et même 8 sous la livre.

Voici à quelles conditions, le soumissionnaire qui obtiendra le contrat, devra s'astreindre:

1. Livraison au Refuge ou au poste de police tous les jours, dimanches exceptés, de 7 à 8 heures a.m.
2. Pesée sur les balances du Refuge ou du poste de police, en présence d'un employé.
3. Forme: "Jacobs".
4. Le pain ne devra pas être livré avant 13 heures ou après 24 heures de la cuisson.
5. La quantité ne sera demandée au fournisseur que d'après le nombre de réfugiés ou de prisonniers inscrits le jour précédant la livraison.
6. Le dit pain sera payé à tant la livre et non au pain, et devra être pétri avec de la farine de première qualité.

Un concert, ce soir

A la suite du succès remporté, la veille de Noël, par le concert donné chez Kerhuu et Odlan, cette maison a décidé d'organiser pour ce soir, une autre fête musicale du même genre à son café de la Passerie française, rue St-Denis.

On se rappelle que MM. Lucien Boyer, chansonnier parisien et M. Charles Marchand, chansonnier canadien, ont exécuté un très joli programme aidé d'une couple d'autres artistes.

Cette initiative est un effort pour la vulgarisation de la chanson canadienne et de la chanson française.

Si cette initiative réussit, la maison Kerhuu donnera de ces concerts, une ou deux fois par semaine.

A la pratique du droit

Le 10 janvier prochain, auront lieu devant le barreau montréalais les examens pour la pratique du droit. Voici les noms des candidats qui subiront leurs examens:

J.-F. A. Allard, G.-G. England, J.-L. P. Aubé, R. Beauparlant, Jules Bruneau, E.-B. Q. Buchanan, J.-F. Chisolm, A.-S. Cohen, Edouard Gouresne, J.-E. Duckett, F.-P. Gagné, Aurèle Goyer, J.-L. Harold, P.-P. Hutchison, M.-T. Lafleur, Charles-L. Laurion, J.-A. Lebeau, W.-G. Lightall, Roger Maillet, C.-F. MacCaffrey, A.-F. McGillis, C.-E. Russell, McKenzie, Eugène Nantel, J.-G. Nicholson, J.-M. Pender, C.-C. Phelan, Edmond Piché, J.-P. Phillimore, Henri Prieur, J.-W.-P. Ritchie, Henri Roy, M.-R. Rubinstein, D.-D. Ryan, Yvan Sabourin, Elie Salvais, Albert Sauvage, D.-B. Schvemer, A.-V. Stewart, Maurice Tellier, A.-M. Terroux et L.-L. Tolzeas.

Feu M. Ernest Labelle

Nous apprenons la mort du président de l'Association des anciens élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste, M. Ernest Labelle, décédé mardi matin, le 28 courant. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, sa femme née Irma Dessane, un fils, Antonin, âgé de cinq ans, ses deux frères, Raoul et Emile, et une sœur, Eva. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à l'église St-Denis, à 8.15 heures. Le convoi quittera la demeure du défunt, 2714 rue Boyer à 8 heures.

Changements

ecclésiastiques

M. Eugène Goyer, autrefois curé de Saint-Amable de Verchères, devient curé de Saint-Sauveur des Monts et M. Eudèle Delude, vicaire de Verchères est nommé curé de Saint-Amable de Verchères.

Le grand-Trône Pacifique, de la Sun Life Assurance Co., de la Montreal Cottons Ltd., de la Montreal Trust Co., etc., etc. M. Dandurand a écrit en collaboration avec M. Charles Lanctôt un traité de droit criminel, ainsi qu'un manuel pour les juges de paix.

DERNIERE REUNION DU CABINET MEIGHEN

Ottawa, 29 (S.P.C.). — Le cabinet Meighen a tenu, ce matin, sa dernière réunion, laquelle, n'ayant duré que quarante-cinq minutes, est considérée comme l'une des plus courtes que celui-ci ait eues jusqu'ici. Six ministres seulement y ont assisté, y compris M. Meighen, savoir MM. Drayton, James Loughheed, Robertson, Stewart et R.-B. Bennett.

Interrogé au sujet de cette dernière réunion, M. Meighen a répondu qu'on ne s'était occupé que d'affaires de routine restées, hier, sur le tapis. Il a ajouté qu'il était prêt maintenant à quitter ses bureaux, et que ses ministres se prépareraient à faire de même.

Ce qu'a coûté l'administration

DEPUIS HUIT ANS, LA VILLE A TOUJOURS ALLUÉ DEUX MILLIONS ET DEMI PLUS POUR L'ADMINISTRATION GENERALE. — CETTE ANNEE, IL RESTE A PEINE \$1,600,000.

M. Desroches, membre du comité exécutif, nous a remis, ce matin, une liste des budgets d'administration générale depuis 1916 pour appuyer ses déclarations qu'il est impossible d'administrer avec le million et demi seulement qui reste disponible, cette année.

Depuis huit ans, l'administration générale a toujours réclamé plus de deux millions et demi, alors que les salaires étaient élevés et les frais d'entretien, moins considérables.

Le tableau suivant indique nettement la situation:

Budget	Supplémentaire	Total
1916 2,112,020	43,567	2,155,587
1917 2,351,411	46,506	2,397,917
1918 3,104,386	347,211	3,451,597
1919 3,043,572	407,562	3,451,134
1920 3,416,024	513,386	3,929,410
1921 1,820,126	426,152	2,246,278
Montant disponible pour 1922 — \$1,645,613.		
Aucun budget supplémentaire.		
Revenu en moins pour 1922:		
Taxes sur les compagnies		
d'utilité publique	\$297,454	
Budget supplémentaire —		
environ	500,000	
Requis pour la Commission métropolitaine	100,000	
Amendes de loi des licences	80,000	
Total	\$977,454	

OBSÈQUES DE M. DIXON

ELLES ONT LIEU, CE MATIN, A L'EGLISE SAINT-AUGUSTIN DE CANTORBERY.

Ce matin, à l'église Saint-Augustin de Cantorbéry ont eu lieu les funérailles de l'échevin John P. Dixon, décédé à sa résidence, lundi dernier, après quelques jours de maladie seulement. Le défunt représentait le quartier Notre-Dame-de-Grâce au conseil municipal.

Le service a été chanté par M. l'abbé P. Heffernan, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés J. O'Brien et W. H. Hingston S. J., comme diacre et sous-diacre. Au chœur ont figuré Mgr J. Donnelly, curé de St-Antoine, le R. P. L. Bourque, curé de Notre-Dame-de-Grâce, MM. les abbés P. MacDonald, de Saint-Vincent, J. O'Hourke, vice-chancelier du diocèse de Saint-Patrice, et James P. Kelloran.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. Armand Renaud a chanté la messe de Pèrosi. Mlle Laurier touchait l'orgue. Les solistes ont été MM. E. Morency, A. Goupe, M. A. N. Deland, B. F. Buck et Mlle A. Dixon ses sœurs; M. A. N. Deland, B. F. Buck, P. Martin, ses beaux-frères; MM. D. H. O'Brien, H. J. O'Brien, D. E. O'Brien, M. et Mme H. J. Hamilton, M. P. Martin, Mlle K. Martin, M. D. J. O'Grady et Mme Loneragan, neveux et nièces.

Ouvraient le cortège, quatre policiers à cheval, sous les ordres du sergent Gregory, un détachement de 50 policiers sous les ordres du capitaine Maranda et des lieutenants Poirier et McGee, une escouade de 50 pompiers sous les ordres du chef Doolan. Venaient ensuite deux voitures remplies de tributs floraux, le corbillard, à côté duquel se trouvaient les porteurs, les échevins Hushion, O'Connell, Turcot, Sansregret, Brodeur, Desroches, Bédard et Elie, les parents, le maire de Montréal, M. Médéric Martin, le conseil municipal au complet, les membres de Westmount, J. A. A. Leclaire, de Verdun, MM. Jules Gréneau, directeur des services municipaux, J. H. Ferns, J. Campbell, comptable en chef, J. Pelletier, contrôleur des Finances, A. E. Doucet, directeur des Travaux Publics, F. Fortin, assistant directeur, le chef B. Bélanger de la police, le chef Chevalier, du département des Incendies.

Un cortège exceptionnellement nombreux suivait le convoi funéraire. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les Anglais sont désappointés

La nouvelle que la France refuse d'accepter un tonnage moindre que 23,000 tonnes cause un froid dans la presse anglaise.

Londres, 29. (S.P.A.). — La nouvelle que la France a refusé d'accepter un tonnage de sous-marins moindre que 30,000 tonnes est publiée dans la presse anglaise du matin. Les titres qui surmontent la nouvelle indiquent que les journaux sont désappointés de cette attitude. Leurs commentaires sont maigres cependant.

Le Times, tout en évitant de déverser sa bile contre la France, déplore la décision de cette dernière. Il pense que cette décision aura un regrettable effet sur l'attitude du peuple américain envers plusieurs problèmes importants. Il prétend

que l'Angleterre se verra forcée de bâtir à contre-cœur un nombre de sous-marins et de croiseurs légers proportionné à ceux de la France. Le même journal conclut du ton des discours prononcés, hier, au sénat français qu'il aurait pu arriver que le gouvernement français fût renversé s'il eût annulé les revendications posées par sa délégation à la conférence de Washington. Le Times réfute aussi l'idée qu'on prête à la France de se servir de la question sous-marine pour obtenir des avantages à la conférence de Cannes.

La presse libérale condamne verbalement l'attitude de la France.

Mouvement favorable

ON CROIT QUE LE TRAITE ANGLAIS-IRLANDAIS SERA RATIFIÉ PAR LE JAIL EIREANN, VERS LE 5 JANVIER.

Londres, 29 (S.P.A.). — La plupart des correspondants des journaux anglais en Irlande découvrent dans le mouvement toujours grandissant en faveur du traité de paix un indice que la ratification du traité va se faire facilement après la réouverture du Dail Eireann, mardi prochain. Certains correspondants prétendent que le vote sera pris plus tard que jeudi, le 5 janvier.

Quelques chroniqueurs parlent du bruit qui a couru, hier, à l'effet qu'un compromis assurant la ratification du traité aurait été conclu à une réunion secrète des chefs des deux factions du Dail, mais aucun ne peut affirmer que cette rumeur ait eu lieu.

Le correspondant du Morning Post, à Belfast, télégraphie qu'une opinion répandue dans l'Ulster est que les séances du Dail ne seront pas terminées à la fin de la semaine prochaine et il ajoute: "Etant peu au courant de ce qui se passe, je me hasarde à prédire qu'on verra peut-être les députés irlandais à Londres avant longtemps".

Pendant que les gens de l'Irlande méridionale manifestent de diverses manières leur approbation du traité, les ultrasistes adoptent des résolutions accentuant l'opposition de la fixation des frontières, des questions de la paix. A ces assemblées, les opposants tonnent contre les bruits de l'Etat anglais et expriment leur méfiance du Sinn Féin.

Beau et froid

Toronto, 29. — Ce soir et demain, les pronostics atmosphériques indiquent que le temps sera beau et très froid dans la vallée de l'Ontario et du Saint-Laurent.

Le conseil d'hygiène

Le Conseil supérieur d'Hygiène de la province de Québec a siégé à huis clos, pendant toute la matinée. Plusieurs questions ont été débattues dont, croyons-nous savoir, l'étude des documents au sujet de l'aqueduc d'Iberville.

Responsable des effets

La Cour d'appel a rendu jugement, hier, dans la cause de P.-A. Lafontaine contre Mme E. Paradis. Le demandeur était pensionnaire de la défenderesse qui tenait une pension. Le 4 février 1919, le demandeur a trouvé à son retour à sa chambre, une partie de son mobilier parti, le tout valant \$261.50. Il a poursuivi sa maîtresse de pension pour négligence et a réclamé des dommages. La défenderesse a plaidé qu'il n'y avait pas de sa faute. Toutefois le juge de la Cour supérieure a décidé que Mme Paradis était responsable pour le vol commis dans la chambre de l'un de ses pensionnaires d'après l'article 1814 du code civil qui déclare que les propriétaires d'hôtel, celles qui tiennent des pensions sont responsables des vols commis dans leurs maisons au détriment de leurs clients ou locataires. La circonstance s'agissait pour Mme Paradis de fait qu'elle ne fermait pas sa porte à clef durant la nuit. En conséquence le juge de la Cour supérieure avait donné gain de cause au demandeur. La Cour d'appel tout en déplorant la sévérité de la loi pour une personne qui gagnait aussi péniblement sa vie, a déclaré que la loi était formelle et qu'il fallait l'exécuter. Elle a en conséquence rejeté l'appel et confirmé le jugement de la cour supérieure.

Vous voulez lire des potins de concierges et de commères? Ne lisez pas Le Devoir. Vous voulez les vraies nouvelles et des commentaires impartiaux? Lisez Le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 96, ouest, rue Notre-Dame.

Valables	Or	Argent
Am. Bond Eagle	98 1/2	39 1/2
Am. Bond Magneto	100 1/2	39 1/2
Am. Car and F.	100 1/2	39 1/2
Am. Inter Corp.	100 1/2	39 1/2
Am. Locomotive	100 1/2	39 1/2
Am. Steel	100 1/2	39 1/2
Am. Tel. and Tel.	100 1/2	39 1/2
Am. Woolen	100 1/2	39 1/2
Am. Copper	100 1/2	39 1/2
Am. Lead	100 1/2	39 1/2
Am. Zinc	100 1/2	39 1/2
Am. Petroleum	100 1/2	39 1/2
Am. Sugar	100 1/2	39 1/2
Am. Coffee	100 1/2	39 1/2
Am. Tea	100 1/2	39 1/2
Am. Rubber	100 1/2	39 1/2
Am. Paper	100 1/2	39 1/2
Am. Glass	100 1/2	39 1/2
Am. Iron	100 1/2	39

Manufacture : 7 Clark. Tel. Plateau 2000.

Notre Page Féminine

LETTE DE FADETTE

En cette fin d'année où chacun prépare ses cadeaux et adresse ses souhaits, je vous arrive avec les miens. Si j'en avais le pouvoir, j'y joindrais un cadeau : je le donnerais aux femmes, les hommes en bénéficieraient, et ainsi, mon cadeau apporterait de la joie à tous mes lecteurs qui sont bien un peu mes amis, il me semble ?

Ce cadeau, ce serait la gaieté, l'égalité d'humeur, l'amabilité constante enjin, qui rend la bonté délicate parce qu'elle est souriante. Le sourire, mes amies ! Quelle force il nous donne, quel charme il nous communique, j'entends le charme dans le sens employé par les sorciers du bon vieux temps. Le charme qui conquiert, qui attire, qui attache, qui transforme. Un joli sourire vaut de longs plaidoyers et il remplace mieux que des belles phrases !

La femme qui n'a jamais l'air renfrogné, boudeur, indifférent, piqué, dédaigneux, fâché, impatient, c'est celle qui est douce et souriante : tout le monde l'aime simplement parce qu'elle est toujours aimable.

Sans vouloir calomnier mes sœurs, je ne puis m'empêcher de voir que toutes prétendent à être beaucoup aimées et qu'un grand nombre s'inquiètent peu de se rendre dignes de tant d'affection ! Elles font, au contraire, ce qui est nécessaire pour être détestables, et elles se lamentent des résultats logiques qu'elles obtiennent.

Je crois bien que la femme la plus désagréable que j'aie connue habitait un presbytère où elle faisait gagner le ciel au curé par bonds prodigieux.

Ce curé, qui était un peu mon parent, m'avait invité à passer quelques jours chez lui. C'était un homme doux et timide et je ne fus pas longue à voir que ce n'était pas lui le maître du presbytère, mais bien la ménagère aux yeux durs, longue sur pattes, bavarde et grondeuse qui régnait la maison, elle ne souffrait ni suggestion, ni remarque, ni intervention d'aucune sorte de la part de curé. Elle était honnête, propre, travaillante et insupportable !

Confondant le moyen avec le but, elle tyrannisait le bon prêtre, sous prétexte de le rendre heureux, en lui tenant sa maison irréprochablement. Entendons-nous : pour elle, la maison irréprochable n'était pas celle où l'on vit confortablement, mais celle où il n'y a pas un grain de poussière, pas une mouche, pas d'air et pas de soleil !

L'accès du salon était à peu près interdit : stores baissés, meubles rangés et ébousés méticuleusement, ce salon dormait dans une netteté immaculée qu'il était défendu de contempler de près. Les rares visiteurs qu'elle était quelquefois forcée d'y admettre, se sentaient coupables d'indiscrétion tant elle leur laissait voir son mécontentement.

Le public avait naturellement accès au bureau, mais que de récriminations et de reproches tombaient sur la tête du pauvre curé qui n'interrompait le flot de paroles grondantes que par des : "Voyons ! Voyons ! Il faut bien que ces pauvres gens posent le pied quelque part !"

Alors, sa colère se tournait contre lui. — "Ah ! ben oui ! Ce n'est pas vous qui nettoyez du matin au soir ! Curé ou pas curé, tous les hommes c'est pareil ! Ils ne pensent qu'à eux !"

Et les portes battaient furieusement.

Pour un retard dans les repas, c'était de véritables scènes et si nous mangions un dîner refroidi, c'était tant pis pour nous ! Et c'était elle la victime à l'entendre.

Je n'ai jamais compris pourquoi le bon curé endurait cette mégère ! Par charité, par esprit de sacrifice ? Franchement j'aime mieux me rendre au ciel plus paisiblement et je ne l'aurais pas endurée une semaine ! J'exprimai cette opinion à mon cousin. Il sourit et admit qu'il était souvent tenté de faire un coup d'état. "J'aimerais tant à recevoir librement mes amis, à circuler à l'aise dans ma maison, à manger les mets que je préfère et surtout à vivre dans la paix que j'aime ! Un jour pourtant, je me déciderai à en chercher une autre car je suis bien fatigué de la vie que cette bonne personne me fait !"

Cette vieille méchante se mêlait d'être dévote. Elle n'avait jamais pensé, je parie, qu'aimer Dieu et le servir, ce n'est pas faire d'interminables prières, mais mettre en pratique les préceptes de l'Evangile, pas plus qu'elle ne savait qu'avoir de la conscience, c'était d'essayer de créer un intérieur confortable à celui qui la payait très cher dans ce but et qui était désappointé au point de se sentir volé.

FADETTE.

Le terrible "demain"

C'était une bonne et digne et sainte femme, comme chaque paroisse de Paris en possède, heureusement pour ses œuvres, un certain nombre.

Elle avait sa chaise et son cœur à l'église.

Chaque matin, vers 8 heures, on la voyait arriver, grande, mince, un

peu voûtée, mais si distinguée avec ses bandeaux blancs couleur de neige. Elle communiât, allait déjeuner, puis revenait s'occuper de ses œuvres qui étaient nombreuses et florissantes.

Elle était plus que de la famille paroissiale.

Quand l'employé annonçait à M. le curé que Mme N... le demandait, elle passait avant toutes... et même avant tous les autres. Elle le faisait avec une telle bonne grâce que personne ne s'en offensait, sachant que c'était pour la gloire de Dieu.

Elle était plus que de la famille paroissiale.

Quand l'employé annonçait à M. le curé que Mme N... le demandait, elle passait avant toutes... et même avant tous les autres. Elle le faisait avec une telle bonne grâce que personne ne s'en offensait, sachant que c'était pour la gloire de Dieu.

L'écriture

Dans la douce et fière nature
Tout me charme, tout a du prix ;
Aussi j'aime ton écriture
Autant que ce que tu m'écris.

Elle est hautaine, elle est virile,
Fine, élégante, et l'on croirait
Qu'un peu de la grâce fébrile
Y mêle son furtif attrait.

Rien qu'à la voir, mon cœur en elle
Retrouve ce qu'il aime en toi,
Et chaque lettre me rappelle
Quelque intime et profond émoi.

De tes pensées, de ton sourire,
Ta plume prend le coloris,
Les mots les plus tristes à lire
Me sont doux quand tu les écris.

Un mot de toi me fait renaitre
Et je pourrais sur mon chemin
Croire au mot de bonheur, peut-être,
S'il était écrit de ta main.

Hélène VACARESCO.

Il y a quelques mois, son curé disait en la taquinant :
— Il ne vous manque qu'un petit rabat !...

Elle était d'ailleurs libre de son temps, et à la tête d'une grosse fortune.

Son mari était mort, morts aussi ses deux enfants...

Seule dans la vie, elle pouvait se replier sur elle-même et faire de son pauvre moi le tout petit centre de grandes préoccupations.

Elle avait choisi le geste contraire... elle "s'épanouissait".

Sa charité s'étendait à tous, depuis une touchante petite orpheline de guerre dont elle voulait faire la situation, jusqu'aux pouspous du jeune vicariste pâlot qui trouvait parfois dans son confessionnal une boîte d'onctueux jujube et un tapis gardien du précieux calorique.

Mais elle était âgée déjà... plus même qu'elle ne paraissait, grâce à quelques compléments et suppléments nécessaires ou acceptés.

M. le curé savait son âge et, voulant son bien — comme elle voulait celui de son pasteur, lui disait :

— Il faudra songer à perpétuer votre œuvre... L'avenir de votre petite protégée me préoccupe aussi.

Avez-vous fait votre testament... ?

— Pas encore... mais j'y pense.

Comme elle y pensait beaucoup trop longtemps, plusieurs fois M. le curé revint à la charge :

— Et ce testament... ? Je ne vous dis pas de le faire pour votre paroisse ; mais j'insiste pour votre jeune fille. Quel effondrement si vous veniez à manquer ! Faites-le de manière à ce que vos intentions soient rigoureusement respectées... Confiez-en l'exécution à un homme

éprouvé et consciencieux... Je vous jurerai très sévèrement si vous aviez l'air de dire : "Après moi, le déluge !..."

— M. le curé, vous avez tout à fait raison... je pense absolument votre pensée.

— Eh bien, alors ?

— Je le ferai demain.

Mais qui dira le danger des choses qu'on peut faire demain, surtout à notre époque où chaque journée s'impose avec une emprise presque farouche ?...

Il arriva ce qui était dans l'air... ce que M. le curé avait comme pressenti.

Un jour, Mme N... ne vint pas à la messe. La veille, la chaise vide avait bien remarqué qu'elle était grippée, mais qui n'a pas, par-ci par-là, sa petite grippe !

Pourtant M. le curé, paternel, envoyait aux nouvelles.

La concierge annonça que la femme de chambre avait trouvé Mme N... morte, le matin, dans son lit.

De quoi était-elle morte... ? Comment... ? à quelle heure... ? avait-elle souffert... ? Questions sans réponse.

Mais à partir de ce moment, la maison, hier si souriante et hospitalière, se ferma d'un grand coup.

Une sorte de rideau de fer tomba...

Les amis devinrent aussitôt des étrangers, des suspects... la jeune fille surtout... presque autant que M. le curé.

Le lendemain, averti par qui ? par

quoi... ? un individu se présenta pour régler le convoi...

Il "marquait" douteusement.

C'était, paraît-il, un lointain cousin que Mme N... ne connaissait pas et que, de mémoire de vieille domestique, on n'avait jamais vu.

Or, ce monsieur était l'héritier légal.

Il marchanda une malheureuse septième classe, en faisant des déclarations offensantes : "... Sa cousine avait jeté assez d'argent aux curés pour qu'il ne ferme pas le robinet tout de suite... C'était fini de rire !... On allait avoir à faire avec lui maintenant !... etc..."

M. le curé lui fit rendre ses 37 fr. 75... régla lui-même un convoi honorable au cimetière, accompagna au Père-Lachaise celle qui pendant sa vie l'avait tant aidé, et sur son cercueil plaça le bouquet de violettes que lui tendait la petite orpheline, dont la douleur faisait peine à voir.

Mais pendant qu'il récitait les suprêmes prières, le cousin et la personne aux cheveux décolorés qui l'accompagnaient donnaient des signes d'impatience :

— C'est pas bientôt fini !...

Et le cousin continua...

L'agence qui l'avait prévenu en découvrant huit autres... Ils accoururent avec leurs moitiés, s'installèrent, se disputèrent. Aidés d'un homme d'affaires, ils ouvrirent les tiroirs, mirent leurs mains et leur nez dans des choses augustes par le souvenir qui s'y rattachait.

Il y eut des plaisanteries salées qui roulèrent maritiquement entre le petit oratoire et le bureau.

Mais, brusquement, on fit des lols en vitesse, car le bruit courut que d'autres agences fouillaient pour rechercher de lointains et nouveaux châteaux.

Et on tira au sort.

Chaque lot représentait quelque centaine de mille francs.

Naturellement, le fisc eut sa grosse part.

Et maintenant, la jeune fille aux cheveux mais se cache dans une broderie à laquelle Mme N... avait travaillé des années, et qu'elle destinait à un dessus d'autel.

Une autre arbores sur sa poudre de riz tout un lot de brillants mis de côté pour un ostensorio.

Un ménage copieux, qui tient l'auberge des "Quatre Canons" dans un faubourg, se promet liasse et ripaille, cet été, dans une villa déjà amorcée pour une œuvre de prétribulation.

Mais l'orpheline, si aimée, n'aura plus le mois prochain de quoi payer sa pension de famille.

Toute cette ruine d'un bien immense, parce que la sainte et digne Mme N... a dit : "Je ferai mon testament demain !..."

Alors qu'aujourd'hui seul nous appartient...

Pierre l'ERMITE.

(La Croix.)

Une assemblée de M. Trépanier

Les citoyens du quartier Lafontaine (No. 15) sont cordialement invités à se réunir aujourd'hui à la Salle Brault, 567 rue Berri, pour entendre quelques explications sur le budget, que leur fournira l'échevin Trépanier.

Le représentant du quartier No. 15 en profitera pour annoncer la fondation d'une Ligue du Progrès Civique.

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Les Conserves "VICTORIA"

assurent satisfaction et économie

La réputation des Conserves VICTORIA est établie depuis près de quarante ans. Si vous n'avez pas encore essayé ces Conserves de qualité, faites-le aujourd'hui-même, vous en serez satisfaits.

Petits Pois, Tomates,

Blé d'Inde, Fèves en gousse, Saumons.

Pommes, Pêches, Poires, Fraises, Framboises.

Demandez-les à votre fournisseur

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE.

DISTRIBUTEURS

584 rue St-Paul Ouest, Montréal.

Etretnes de Bon Goût

Aimez-vous quelque chose qu'on ne trouve pas ailleurs, et à prix raisonnable ?

Dentelles et Broderies à la main.

Pochettes, Parures, Nappeons, Centres, Dessus de buffet, Coussins ?

Allez directement chez

RAOUL VENNAT

642, St-Denis Tél Est 3065

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR

G. SAINT-GERMAIN

22

(Suite)

— Tu t'étonnes de me voir si bien renseigné sur des personnes que tu devrais connaître mieux que moi et dont tu sais tout au plus qu'elles existent. C'est cependant bien simple, et mon enquête, servie par le hasard, n'a pas été longue. Je n'ai point interrogé votre concierge, je n'ai pas voulu d'avantage questionner cette petite roublarde de Germaine : je me méfie de sa langue et de ses yeux. Je m'y suis pris autrement et je suis

allé à d'autres sources d'information. Deux dimanches de suite, à deux pas d'ici, ayant aperçu Mlle Précourt qui sortait de la maison, je l'ai suivie.

— Vous l'avez suivie ! Vous avez fait cela ! s'écria François presque en colère.

— Mais, parfaitement ? Et pourquoi pas ? Je l'ai fait avec assez de discrétion pour ne pas inquiéter cette jeune fille en aucune manière. Est-ce que tu l'imagines que je vais l'importuner ou la compromettre ? Tu me juges mal, cette fois. A tes yeux, je suis toujours un mauvais

sujet, capable des pires légèretés. J'admetts que j'ai parfois mérité quelques reproches, mais, dans le cas présent, j'observe une extrême correction, et nul, même toi, mentor sévère, ne peut trouver à redire à mes actes.

— Oh ! après tout, cela ne me regarde pas, riposta François les sourcils froncés, en tournant le dos à son oncle pour arpenter de long en large le petit salon. Faites ce qui vous plaira, je m'en moque un peu.

Mais Ringeval, se levant à son tour, vint se planter devant son neveu et le regarda en face.

— Dis-moi, mon vieux frère, fût-il moitié plaisant, moitié sérieux, est-ce que nous aurions retrouvé un cœur tout neuf, sans oser l'avouer ? Un volcan couverait-il sous le glacier ? Ma parole, toi aussi, tu rêves aux beaux yeux de Mlle Précourt. Ne le nie pas, il est trop tard, tu t'es trahi. Et c'est si amusant ! Nous deux, rivaux ! l'oncle enthousiaste et un peu fou, et le calme et sage neveu. Convenis-en, la situation est piquante.

— Mon cher Ringeval, laissez-moi tranquille une bonne fois, avec vos situations piquantes ou non, répliqua François, qui avait recou-

vré son sang-froid. Faites et dites des folies, c'est votre affaire. Mais je vous en prie, ne faites pas de suppositions absurdes à mon sujet, rien ne vous y autorise.

— Hum ! je réserve mon opinion. Toi que je croyais invulnérable, inaccessible aux faiblesses du cœur humain, tu as manifesté une belle émotion tout à l'heure : j'ai cru que tu allais m'étrangler dans ton indignation. N'était-ce pas l'aveu spontané d'un sentiment dont tu enragais, parce qu'il te faut aujourd'hui, malgré toi, subir la loi commune, parce qu'il te faut adorer ce que tu as brisé. Mais rassure-toi, je ne veux pas te courroucer, je ne ferai plus à ton sujet de psychologie sentimentale. Faisons la paix, veux-tu ? On va se mettre à table ; il m'arrive un fumet des plus appétissants, et je veux déguster, en toute quiétude d'esprit, les bons petits plats que ta mère excelle à préparer.

Sans rancune, indulgent pour cet écerclé de Gaston, François serra la main que lui tendait son oncle, et tous deux répondirent à l'appel de Mme Landry en passant dans la salle à manger.

Mais, en dépit de son empire sur lui-même, François se montra par

instants grave et soucieux. Mme Landry, prompt à s'inquiéter, l'observait à la dérobée. A la réflexion, elle se persuada que la visite de Ringeval pouvait bien être importante à son fils pendant cette dernière soirée qu'elle passait à Paris. Et l'attitude de François, visiblement satisfait du départ de son oncle qui se retirait de bonne heure, la confirma dans son idée et la rassura tout à fait.

XIV

Depuis plusieurs années Mme Landry passait les mois d'été à Dommartin, dans la vieille maison qu'elle tenait de son aïeule. En son absence, Ringeval et son neveu ne se voyaient guère. Le premier se dédommageait d'une villégiature impossible en fréquentant assidûment les lieux de plaisir les plus divers. Le jeune mécanicien, au contraire, profitait de sa solitude momentanée pour se consacrer davantage aux travaux qui le passionnaient.

Le dimanche seulement il s'accordait un repos nécessaire et une récréation sous forme de promenade aux environs de Paris. D'autres fois, le samedi soir, il prenait le train pour Sainte-Menehould, afin de passer à Dommartin toute la

journée du lendemain. Il rentrait à Paris le lundi par un train matinal.

Et, chaque soir, dans la solitude de son atelier où les rumeurs de la rue n'arrivaient pas, il demeurait au travail jusqu'à une heure avancée. Avec plus de courage et plus d'énergie que jamais, depuis plusieurs mois, il poursuivait ses études et ses essais. Jusqu'alors, le but assigné à sa vie, rendre à sa mère ce qu'il en avait reçu, lui assurer une existence exempte de soucis matériels, l'entourer de bien-être et de soins, avait été pour lui un puissant stimulant. Ce but était déjà atteint.

Mme Landry se trouvait heureuse ; elle affirmait que son fils avait maintenant assez fait pour elle, qu'il devait songer à lui-même. Non seulement sa petite fortune personnelle, notablement entamée jadis aux heures d'adversité, avait été reconstituée, mais François possédait encore quelques économies : cet argent, il le destinait aux frais de construction et d'expérimentation d'une machine qui n'existait encore que sur le papier, dont les feuillets épars sur la table de son atelier reproduisaient les différentes parties, un moteur électrique, léger, robuste et puissant, susceptible

de s'adapter à toutes sortes de locomotives, aussi bien qu'à ces machines-outils qui, par centaines, sortaient journellement des usines Rollez.

Il entrevoyait le jour, pas très lointain peut-être, où son œuvre, le fruit de ses études et de ses patientes recherches, passerait du domaine de la spéculation dans celui de la pratique, et lui apporterait, sinon la richesse, du moins de larges profits, avec la notoriété dans le monde de l'industrie mécanique.

Alors ne pourrait-il pas songer à une autre victoire, plus ardemment désirée, à la conquête d'un bonheur si grand qu'il lui semblait par moments inaccessible ?

Car Gaston Ringeval ne s'est pas trompé, il a formulé tout haut ce que son neveu hésitait encore à s'avouer à lui-même : Madeleine de Précourt tient déjà, sans le soupçonner, une grande place dans la vie de François Landry. D'elle, son cœur est rempli ; vers elle vont toutes ses pensées, et s'il est ambitieux de succès et de fortune, c'est qu'il veut lui en faire hommage.

(à suivre)

GOODWIN

La Beauté Rehaussée

ET LA

Santé Améliorée

A

L'Institut Hygiénique NEMO

Nous avons envoyé à New-York une garde-malade expérimentée pour y suivre un cours dans la science moderne de l'ajustement des corsets.

Nous pouvons maintenant vous offrir quelque chose qui ne s'est jamais vu en cette ville auparavant — un ajustement scientifiquement approprié à votre condition physique. La santé améliorée et la beauté rehaussée à

L'INSTITUT HYGIENIQUE NEMO DE MONTREAL CHEZ GOODWIN

—Au deuxième.



Tous les articles en argent à notre rayon de bijouterie sont au rabais de 25%. Tous nos colliers de perles à MOITIÉ PRIX.

—Au rez-de-chaussée.

Tous les Nécessaires de Toilette au rabais de 33 1/3%

En ivoire français et ébène.

—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

TRIBUNAUX CIVILS

CO-LOCATAIRES INDÉSIRABLES

UN LOCATAIRE DEMANDAIT LA RESILIATION D'UN BAIL A CAUSE DE L'INTRUSION D'UN TROP GRAND NOMBRE DE PUNAISES.—LE JUGE EST MOINS PESSIMISTE.

Le juge MacLennan a rendu jugement, hier, en Cour supérieure, dans la cause de Julius Kubarski contre L.-J. Boileau.

Le demandeur avait loué du défendeur, l'appartement no. 5, dans la maison de rapport Elite, 850, rue Durocher. Un an après, le proprio a été averti qu'un bataillon serré de punaises avaient envahi le domicile du demandeur et que vraisemblablement il serait obligé de reculer devant l'ennemi. En conséquence, il demandait la résiliation du bail. Le proprio a envoyé son concierge pousser une exploration dans les rangs de l'ennemi. Il n'a trouvé que quelques punaises éparpillées dans les effets du plaignant. Tout de même, le bourgeois a offert de faire un nettoyage complet. Le demandeur a persisté dans sa demande et a porté sa cause devant les tribunaux.

Le juge MacLennan a trouvé que les punaises bien qu'ennuyeuses, n'étaient pas en nombre suffisant pour justifier le demandeur de quitter les lieux, vu qu'il y avait possibilité de les occire en peu de temps. En conséquence le juge a renvoyé l'action du demandeur.

MAUVAISE INSTALLATION

Le juge MacLennan a renvoyé une action prise par Latourneille et fils contre W. J. O'Leary.

Les demandeurs avaient installé un système de chauffage dans le presbytère de l'évêque de Chatham, N.B., et ils réclamaient la somme de \$724, comme balance due sur le coût d'installation. Les défendeurs ont rétorqué que le système était défectueux à tout point de vue et que les demandeurs n'avaient pas exécuté le contrat tel que conclu.

Le juge MacLennan en est venu à la même conclusion et a déclaré que le système de chauffage n'avait pas été installé tel que stipulé par le contrat intervenu entre les parties et qu'il ne donnait nullement satisfaction tant au défendeur qu'aux occupants de l'édifice. En conséquence, il a renvoyé l'action.

VENTE MAINTENUE

La Cour d'appel a rendu jugement, hier, dans la cause de Henderson contre Britt.

Henderson avait vendu au défendeur vers le mois de février 1920, une ferme située à Kensington, comté de Hull, pour \$325, comptant, et \$800, à payer par versements. Toutefois, Henderson s'était réservé le droit de reprendre sa maison, jusqu'au 1er juin 1920. Henderson a voulu reprendre sa maison et a déclaré qu'il s'était rendu chez Britt pour lui remettre son argent; mais celui-ci était absent. Alors il l'a déposé chez un notaire. Britt a déclaré que Henderson ne lui avait parlé de reprendre la ferme que le 7 juin après qu'il eut demandé d'être mis en possession de la ferme. Henderson demandait à la cour de casser le contrat et d'être réintégré dans la possession de sa ferme.

La Cour a décidé que c'était au demandeur à chercher le défendeur pour lui remettre son argent et que d'ailleurs, il n'avait parlé de ses intentions de reprendre la ferme que six jours après l'expiration du terme fixé. Le demandeur avait d'autres moyens de faire les offres d'argent avant le 1er juin, ainsi il pouvait les déposer devant la cour. En conséquence, la vente est validée et maintenue.

Chemin de fer Pacifique Canadien

Montreal-Sherbrooke

Le Pacifique Canadien donne un splendide service de trains entre Montréal et Sherbrooke.

Le service lui-même est comme suit :

Vers l'Est

Départ de Montréal, gare Windsor : 8.30 a.m., tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 12.20 p.m.

12.00 (midi), tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 3.15 p.m.

4.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Sherbrooke à 7.40 p.m.

7.00 p.m., tous les jours, excepté le samedi, arrivant à Sherbrooke à 10.15 p.m.

Vers l'Ouest

Départ de Sherbrooke, P.Q. : 5.40 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal (gare Windsor) à 8.35 a.m.

8.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal, (gare Windsor), à 11.30 a.m.

9.05 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal (gare Windsor) à 12.20 p.m.

3.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal, (gare Windsor) à 6.50 p.m.

5.35 p.m., le dimanche seulement, arrivant à Montréal (gare Windsor), à 9.20 p.m. (rec.)

Chemin de fer Pacifique Canadien

Service de trains à l'occasion du Jour de l'An

Le Pacifique Canadien donnera le service additionnel suivant pour la commodité des voyageurs durant le temps des fêtes :

MONTREAL-OTTAWA

Samedi, 31 décembre

Le train de l'après-midi de Montréal gare Windsor, pour Ottawa (No 509) circulera en deux sections. Toutes deux comporteront des wagons de première et de deuxième classe des wagons-salons et des facilités pour rendre le dîner. La première section, quittera Montréal à 4.00 p.m., et arrivera à Ottawa à 7.00 p.m., avec arrêt seulement à Westmount, Montréal-Ouest, Ste-Anne et Vaudreuil pour y prendre les voyageurs pour Vankleek Hill et Ottawa, et à Vankleek Hill pour y laisser descendre et monter les voyageurs. La seconde section, quittera Montréal immédiatement après le départ de la première section et circulera sur l'horaire ordinaire du train 509, faisant tous les arrêts mentionnés dans l'horaire.

LES RECOLTES DE LA PROVINCE

LE RENDEMENT DES CÉRÉALES A ÉTÉ PLUS FAIBLE ET LES PRIX DE VENTE ONT DÉGRINGOLÉ EN 1921. STATISTIQUES OFFICIELLES.

Québec, 29, (S.P.C.) — Le 22 novembre dernier, le Bureau des statistiques de Québec faisait connaître les superficies qui étaient en culture, à la fin de juin précédent. Aujourd'hui, il donne le rendement, les prix moyens de vente, la production et la valeur totale de la récolte. Toutefois, ce n'est là qu'une estimation préliminaire. Les correspondants agricoles feront bientôt connaître les prix du marché pour les cultivateurs et, au mois de janvier, la valeur par unité, de même que la valeur totale des récoltes sera établie définitivement.

La valeur de la récolte est tombée considérablement, en 1921, à cause de la faible production de certaines céréales, de même que du foin, et de l'effondrement des prix de vente. Bref, la récolte de 1920, qui avait été évaluée à \$330,251,000 a dégringolé à \$192,773,000 en 1921.

RENDEMENT. — Le rendement moyen des céréales a été le suivant, à l'acre : le blé 15.50 boisseaux, l'avoine 23.05, l'orge 21.75, le seigle 17.50, les pois 15.25, les fèves 19.50, le sarrasin 23.25, les grains mêlés 24.00, le lin 11.25, le maïs à grain 27.00, les pommes de terre 162.50, les plantes-racines 319.00, le foin et le trèfle .95 de tonne à l'acre, la luzerne 2.02 de tonne, le maïs fourrage 8.95 de tonne.

PRIX MOYENS DE VENTE. — Le blé vaut .98 le boisseau, l'avoine .34, l'orge .50, le seigle .35, les pois \$2.50, les fèves \$2.50, le sarrasin .60, les grains mêlés .50, le lin \$1.58, le maïs à grain .43, les pommes de terre .80, les plantes-racines .50. D'autre part, le foin se vend \$27.00 la tonne, le maïs fourrage \$9.50 et la luzerne \$23.25.

Production et valeur totale. — La récolte de blé a produit 2,799,500 boisseaux ayant une valeur de \$2,744,000; l'avoine 55,620,000 boisseaux ayant une valeur de \$18,911,000; l'orge 4,168,900 boisseaux ayant une valeur de \$2,084,000; le seigle 436,500 boisseaux ayant une valeur de \$371,000; les pois 995,200 boisseaux ayant une valeur de \$2,488,000; les fèves 551,300 boisseaux ayant une valeur de \$1,378,000; le sarrasin 3,503,000 boisseaux ayant une valeur de \$2,102,000; les grains mêlés 4,038,000 boisseaux ayant une valeur de \$2,019,000; le lin 97,200 boisseaux ayant une valeur de \$154,000; le maïs à grain 1,247,000 boisseaux ayant une valeur de \$536,000; les pommes de terre 36,089 boisseaux ayant une valeur de \$28,871,000; les plantes-racines 16,934,000 boisseaux ayant une valeur de \$8,467,000; le foin a donné une récolte de 4,205,000 ton, évaluée à \$113,335,000; le maïs fourrage 801,400 tonnes ayant une valeur de \$7,613,000; la luzerne 64,500 tonnes ayant une valeur de \$1,500,000.

Sucre et sirop d'érable. — La récolte de ces produits, le printemps dernier, a été assez abondante, mais comme le prix du sucre est tombé de façon notable, la valeur de cette récolte se trouve par conséquent fort diminuée. La récolte de sucre a été de 12,285,514 lbs, et celle du sirop d'érable de 1,375,635 gallons, ayant une valeur totale de \$4,318,970.

Tabac. — La superficie plantée en tabac, en 1921, est bien moins considérable que celle de l'année précédente : 24,000 acres comparés à 33,000 acres. L'on estime que le rendement de cette année a été de 23,650,000 lbs, le prix moyen de vente de ce tabac étant estimé à .15 la lb., la récolte de la Province vaudrait donc \$3,547,500.

Mort de M. Régis Cantin

Warwick, 29 (D.N.C.). — Samedi, le 17 décembre dernier, est décédé M. Régis Cantin, chef de gare à Beauharnois. Il a succombé à une syncope. Ses funérailles ont eu lieu, mercredi, de la semaine dernière.

Vous ne cherchez dans les journaux que des annonces? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

Les fourrures blanches des enfants sont-elles salies?

Peut-être trouvez-vous que la pureté première de la couleur est disparue du manteau de fourrure blanche, du bonnet, du collet ou de la robe de traineau de votre fille ou de votre garçonnet? Si tel est le cas, prenez tous les moyens de les faire nettoyer *maintenant* par le procédé Dechaux. Ne les remettez pas à la fin de la saison, alors que les saletés auront pénétré dans la fourrure, car les corps étrangers gâtent complètement les fourrures blanches.

Faites-nous apporter vos fourrures immédiatement. Appelez Est 5000 et un fourgon Dechaux sera envoyé aussitôt. Nous pourrions vous remettre les fourrures en mains dans un minimum de temps, nettoyées de façon exquise et éclatantes de blancheur. Appelez-nous tout de suite.

DEMANDEZ : EST 5000

Succursales de réception de dépôts
661, rue Montcalm
197 et 710, rue Ste-Catherine est

Dechaux Frères

628 RUE BEAUDRY (bureau principal), MONTREAL

REMARQUABLE AMELIORATION

M. J.-R. BEAUDOIN A L'AGE DE SOIXANTE ANS, DECLARE QU'IL SE SENT A PEINE AGE DE QUARANTE ANS.—IL FAIT LES PLUS GRANDS ELOGES DU TANLAC.

"Chaque fois que je rencontre un de mes amis, il ne manque jamais de me demander: 'Mais qu'est-ce que tu as donc trouvé pour te remettre si bien sur pied?' Et chaque fois ma réponse est la même: 'J'ai trouvé du Tanlac et j'en ai pris.' Ainsi s'exprimait récemment monsieur P.-R. Beaudoin, demeurant au Parc Maufils, Québec. 'Pendant des longues et pénibles années l'estomac me fit sans cesse souffrir. J'en arrivai finalement à ne plus pouvoir garder même un verre de lait. J'avais aussi des palpitations de cœur qui me faisaient beaucoup souffrir. Je sais maintenant qu'elles avaient pour cause déterminante mon estomac, mais alors je l'ignorais et je m'en inquiétais affreusement. Je me sentais descendre rapidement la pente fatale et je m'en attristais tout le jour. 'Les résultats que le Tanlac m'a donnés sont pour ainsi dire impossibles à décrire. Bien que j'aie plus de soixante ans, je n'hésite pas à dire que je me sens à peine âgé de quarante. Je dors parfaitement la nuit et je me lève le matin frais et dispos et plein d'énergie.'"

Tanlac



BOTREL

Le célèbre Barde Breton se servira du piano

PRATTE

lors de son unique Concert à Montréal

le 16 janvier 1922

au THEATRE SAINT-DENIS

Tanlac

661-662 STE-CATHERINE, REC.

Hotel Place Viger

Veille du Jour de l'An Souper-Sauterie

CINQ DOLLARS

Pour réserver des places, MAIN 5720.

Voici le Jour de l'An

C'est le moment d'offrir le cadeau, qui, en transmettant vos vœux, se distingue par sa valeur utilitaire.

Nous rappelons à tous et à chacun de nos clients qu'ils trouveront à la

Pharmacie J.-H. ROBERT

l'étalage le plus merveilleux d'objets utiles qui se puisse voir en ville, convenant aux personnes des deux sexes et de tous les âges.

Quelques Suggestions:

Cigarettes—en boîte de fantaisie	Depuis	\$1.25
Cigares—en boîte de fantaisie	Depuis	1.25
Chocolats Neilson	Depuis	.35
Chocolats Lowney	Depuis	.35
Chocolats Page & Shaw	Depuis	.65
Poudre de toilette	Depuis	.25
Poudre de talc	Depuis	.25
Poudre à sachet	Depuis	.25
Lotion et eau de toilette	Depuis	.75
Bouteille Thermos	Depuis	2.25
Carafes Thermos	Depuis	7.00
(Avec plateau et verres)	Depuis	25.00
Boîte à lunch (pour automobilistes)	Depuis	19.50
Caméras Brownie	Depuis	2.00
Caméras Premo	Depuis	4.00
Kodaks	Depuis	15.00

(Avec accessoires complets d'appareils de photographie)

Plumes-réservoir avec plumes convenant à toutes les écritures	Depuis	2.50
Crayons Eversharp	Depuis	.75
Papier à lettres en boîte de couleur	Depuis	.35
Parfums en coffret—les meilleurs, tels que Houbigand, Coty, Arly, Pivers, Erasmie, Rigaud, Roger et Gallet, Mavis, Minty, Taylor	Depuis	.50
Lumières et batteries électriques (Everready-Flash Light)	Depuis	1.00
Rasoirs Gillette	Depuis	5.00
Rasoirs Auto-Strop	Depuis	5.00
Rasoirs Durham-Duplex	Depuis	1.50
Rasoirs ordinaires garantis	Depuis	2.50
Nécessaires à barbe, comprenant miroir sur pied ajustable, blaireau, bol, savon et poudre.		

Notre dernier service de toilette en ivoire français. Valeur de 50.00. Pour les fêtes **35.00**

CREME-GLACEE, MARQUE "PURITY"
Afin de ne pas être déçus, donnez votre commande de bonne heure.
VENDUE en briquettes ou dans réceptacles de 1, 2½ et 5 gallons.

Les commandes par la poste reçoivent une attention spéciale. Rappelez-vous que toutes marchandises achetées ici sont d'une garantie absolue.

J.-H. ROBERT, Pharmacien

1185 rue St-Denis, angle Mont-Royal

CALENDRIER du "DEVOIR" pour 1922

Si vous voulez être bien informé,
Si vous voulez un journal pour toute votre famille,
Si vous voulez savoir ce qui se passe de réellement important,

lisez
LE DEVOIR

JANVIER				
Consacré à l'Enfant Jésus				
Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.				
P. Q. le 6, à 5h. 30m. du matin. D. Q. le 20, à 1h. 6m. du matin. P. L. le 13, à 9h. 42m. du matin. N. L. le 27, à 6h. 54m. du soir.				
Jours de la semaine	CL.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. Couc.	Lune L. C.
DIM.	1 b	CIRCONCISION, doub. 2e cl.	7 47 21	8 07
Lundi	2 b	T.S. NOM DE JESUS, doub. 2e cl.	7 47 22	9 9
Mardi	3 b	Octave de St Jean, Ap. et Ev., simp.	7 47 23	10 10
Merc.	4 r	Octave des SS. Innocents, simple.	7 46 24	11 9
Jeudi	5 b	Vigile de l'Epiphanie, 2e cl., semid.	7 46 25	matin
Vend.	6 b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'oblig.)	7 46 26	0 8
Sam.	7 b	De l'Octave, semid.	7 45 28	1 10
DIM.	8 b	Dimanche dans l'Octave, semid.	7 45 29	2 13
Lundi	9 b	De l'Octave, semid.	7 44 30	3 18
Mardi	10 b	De l'Octave, semid.	7 44 31	4 21
Merc.	11 b	De l'Octave, semid.	7 43 32	5 24
Jeudi	12 b	De l'Octave, semid.	7 43 33	6 23
Vend.	13 b	Octave de l'Epiphanie, doub. maj.	7 42 34	lever
Sam.	14 b	St Hilaire, E. et D., doub.	7 42 35	6 28
DIM.	15 vr	2 Ep. Du Dimanche, semid.	7 41 37	7 44
Lundi	16 r	St Marcel, P. et M., semid.	7 40 38	9 1
Mardi	17 r	St Antoine, Abbé, doub.	7 39 39	10 12
Merc.	18 b	Chaire de St Pierre à Rome, d. maj.	7 39 41	11 25
Jeudi	19 b	St Famille, J. M. J., doub. 2e cl.	7 38 42	matin
Vend.	20 r	St Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37 43	0 39
Sam.	21 r	St Agnès, V. et M., doub.	7 36 45	1 46
DIM.	22 vr	3 Ep. Du Dim., sd. (Sol. Ste Fam.)	7 35 46	2 51
Lundi	23 b	St Raymond de Penna, Conf., sd.	7 34 47	3 52
Mardi	24 r	St Timothée, E. et M., doub.	7 33 48	4 47
Merc.	25 b	Conversion de St Paul, d. maj.	7 32 49	5 37
Jeudi	26 r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32 50	6 18
Vend.	27 b	St Jean-Chrysostome, E. et D., doub.	7 31 51	6 56
Sam.	28 b	De la B. V. Marie, simple.	7 31 54	couc.
DIM.	29 vr	4 Ep. Du Dimanche, semid.	7 30 56	7 0
Lundi	30 r	St Martin, V. et M., semid.	7 29 58	7 59
Mardi	31 b	St Pierre Nolacque, Conf., doub.	7 28 50	9 0

FÉVRIER				
Consacré aux douleurs de la Ste Vierge				
Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.				
P. Q. le 4, à 11h. 58m. du soir. D. Q. le 18, à 1h. 24m. du soir. P. L. le 11, à 8h. 23m. du soir. N. L. le 26, à 1h. 54m. du soir.				
Jours de la semaine	CL.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. Couc.	Lune L. C.
Merc.	1 r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27 51	9 57
Jeudi	2 b	PURIFICATION DE LA B. V. M., d. 2e	7 26 52	10 57
Vend.	3 r	St Blaise, E. et M., simple. [cl.]	7 25 53	11 59
Sam.	4 b	St André Corsini, E. et C., doub.	7 23 54	matin
DIM.	5 vr	5 Ep. Du Dim., sd. (Sol. Purif.)	7 22 55	1 1
Lundi	6 b	St Tite, E. et C., doub.	7 20 56	2 4
Mardi	7 b	St Remond, Abbé, doub.	7 19 57	3 5
Merc.	8 b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18 58	4 4
Jeudi	9 b	St Cyrille d'Alexandrie, E. et D., d.	7 17 59	5 0
Vend.	10 b	St Scholastique, V., doub.	7 16 54	5 48
Sam.	11 b	N.-D. de Lourdes, doub. maj.	7 14 56	lever
DIM.	12 vr	SERVENTES, 2e cl., semid.	7 13 57	6 35
Lundi	13 vr	De la Fête.	7 11 58	7 53
Mardi	14 vr	St Valentin, M., simple.	7 9 59	9 5
Merc.	15 vr	SS. Faustine et Jovite, MM., simple.	7 8 59	10 21
Jeudi	16 vr	De la Fête.	7 6 59	11 33
Vend.	17 vr	De la Fête.	7 4 54	matin
Sam.	18 b	De la B. V. Marie, simple.	7 3 55	0 42
DIM.	19 vr	SERVENTES, 2e cl., semid.	7 1 57	1 45
Lundi	20 vr	De la Fête.	7 0 58	2 42
Mardi	21 vr	De la Fête.	6 59 50	3 34
Merc.	22 b	Chaire de St Pierre à Antioche, d.m.	6 57 51	4 31
Jeudi	23 b	Vig. St Pierre Damien, E. et D. doub.	6 55 53	5 47
Vend.	24 r	St Mathias, Ap., doub., 2e cl.	6 53 54	6 41
Sam.	25 b	De la B. V. Marie, simple.	6 51 55	7 35
DIM.	26 vr	QUINQUAGESIME, 2e cl., semid.	6 49 57	couc.
Lundi	27 vr	De la Fête.	6 48 58	6 51
Mardi	28 vr	De la Fête.	6 46 59	7 48

MARS				
Consacré à St Joseph				
Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.				
P. Q. le 6, à 2h. 28m. du soir. D. Q. le 20, à 3h. 49m. du matin. P. L. le 13, à 6h. 20m. du matin. N. L. le 28, à 8h. 9m. du matin.				
Jours de la semaine	CL.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. Couc.	Lune L. C.
Merc.	1 vr	LES CENDRES (1)	6 44 52	8 50
Jeudi	2 vr	De la Fête.	6 42 53	9 51
Vend.	3 vr	De la Fête.	6 40 54	10 53
Sam.	4 b	St Casimir, Conf., semid.	6 39 55	11 54
DIM.	5 vr	1er du CARÊME, 1re cl., semid.	6 37 57	matin
Lundi	6 r	SS. Perpète et Félicité, MM., doub.	6 36 58	0 53
Mardi	7 b	St Thomas d'Aquin, C. et D., doub.	6 34 59	1 51
Merc.	8 b	Q. Tps. St Jean de Dieu, Conf., d.	6 32 51	2 47
Jeudi	9 b	St Françoise, Vve, doub.	6 30 53	3 36
Vend.	10 r	Q. Tps. SS. Quarante Martyrs.	6 28 54	4 21
Sam.	11 vr	Q. Tps. De la Fête.	6 26 55	5 2
DIM.	12 vr	2e du CARÊME, 1re cl., semid.	6 24 56	5 38
Lundi	13 vr	De la Fête.	6 22 58	lever
Mardi	14 vr	De la Fête.	6 20 59	7 55
Merc.	15 vr	De la Fête.	6 18 61	9 11
Jeudi	16 vr	De la Fête.	6 16 62	10 25
Vend.	17 b	St Patrice, E. et Conf., doub. maj.	6 14 63	11 33
Sam.	18 b	St Cyrille de Jérusalem, E. et D., d.	6 12 64	matin
DIM.	19 vr	3e du CARÊME, 1re cl., semid.	6 10 66	0 34
Lundi	20 b	St Joseph, époux de la B. V. M., d.	6 9 67	1 29
Mardi	21 b	St Benoît, Abbé, d. maj., (1re cl. hier.)	6 7 68	2 16
Merc.	22 vr	De la Fête.	6 5 69	2 57
Jeudi	23 vr	De la Fête.	6 3 61	3 32
Vend.	24 vr	De la Fête.	6 1 62	4 4
Sam.	25 b	ANNONCE, B. V. M., d. 1re cl. (non 5 Ep. du Dim.)	5 59 63	4 32
DIM.	26 vr	4e du CARÊME, 1re cl., semid. (d'oblig.)	5 57 64	4 58
Lundi	27 b	St Jean-Baptiste, C. et D., doub.	5 55 66	5 22
Mardi	28 vr	St Jean de Capistran, Conf., semid.	5 53 67	couc.
Merc.	29 vr	De la Fête.	5 52 68	7 45
Jeudi	30 vr	De la Fête.	5 50 69	8 47
Vend.	31 vr	De la Fête.	5 48 61	9 48

AVRIL				
Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice				
Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.				
P. Q. le 5, à 0h. 52m. du matin. D. Q. le 19, à 8h. 0m. du soir. P. L. le 11, à 3h. 50m. du soir. N. L. le 27, à 0h. 10m. du matin.				
Jours de la semaine	CL.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. Couc.	Lune L. C.
Sam.	1 vr	De la Fête.	5 46 62	10 48
DIM.	2 vr	PASCHON, 1re cl., semid.	5 44 63	11 46
Lundi	3 vr	De la Fête.	5 42 64	matin
Mardi	4 b	St Isidore, E. et D., doub.	5 41 65	0 41
Merc.	5 b	St Vincent Ferrier, Conf., doub.	5 39 67	1 31
Jeudi	6 vr	De la Fête.	5 37 68	2 16
Vend.	7 b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 36 69	3 57
Sam.	8 vr	De la Fête.	5 34 71	3 34
DIM.	9 vr	RAMEAUX, 1re cl., semid.	5 32 72	4 7
Lundi	10 vr	De la Fête.	5 30 73	4 43
Mardi	11 vr	De la Fête.	5 28 74	lever
Merc.	12 vr	De la Fête.	5 26 76	7 69
Jeudi	13 b	JEUDI SAINT, doub., 1re cl.	5 24 77	9 11
Vend.	14 b	VENDREDI SAINT, doub., 1re cl.	5 22 78	10 17
Sam.	15 b	SAMEDI SAINT, doub., 1re cl.	5 20 79	11 17
DIM.	16 b	PAQUES, doub., 1re cl.	5 18 80	matin
Lundi	17 b	De l'Octave, doub., 1re cl.	5 17 81	0 10
Mardi	18 b	De l'Octave, doub., 1re cl.	5 15 82	0 54
Merc.	19 b	De l'Octave, semid.	5 13 83	1 38
Jeudi	20 b	De l'Octave, semid.	5 11 84	2 5
Vend.	21 b	De l'Octave, semid.	5 10 85	2 34
Sam.	22 b	De l'Octave, semid.	5 8 86	3 1
DIM.	23 b	1 Pâq. QUASIMODO, doub. maj.	5 6 87	3 24
Lundi	24 r	St Fidele de Sigm., M., doub.	5 5 88	3 52
Mardi	25 r	St Marc, Ev., d. 2e cl. (proc. rog. cl.)	5 3 89	4 20
Merc.	26 vr	SS. Clet et Marcellin, PP. et MM., sd.	5 2 90	4 47
Jeudi	27 b	De la Fête.	5 0 91	couc.
Vend.	28 b	St Paul de la Croix, Conf., doub.	4 58 92	8 41
Sam.	29 r	St Pierre, M., doub.	4 56 93	9 40
DIM.	30 b	2 Pâq. Du Dim., sd. (Sol. Annonc.)	4 55 94	10 38

MAI				
Consacré à Marie				
Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.				
P. Q. le 4, à 8h. 2m. du matin. D. Q. le 18, à 1h. 23m. du matin. P. L. le 11, à 11h. 12m. du matin. N. L. le 26, à 1h. 10m. du soir.				
Jours de la semaine	CL.	FETES RELIGIEUSES	Soleil Lev. Couc.	Lune L. C.
Lundi	1 r	SS. PHIL. ET JACQUES, Ap., d. 2e cl.	4 54 7 0	11 28
Mardi	2 b	St Athanasie, E. et D., doub.	4 48 7 1	matin
Merc.	3 b	Sol. de St Joseph, p. d'el. U. d. lre cl.	4 51 7 3	0 15
Jeudi	4 r	INVENT. DE LA STE CROIX, d. 2e cl. [cl.]	4 50 7 4	0 57
Vend.	5 b	St Pie V. P. et C., d. [hier]	4 49 7 5	1 14
Sam.	6 r	St Jean devant la Porte Latine, d. maj.	4 47 7 7	2 3
DIM.	7 b	3 Pâq. Du Dim., sd. (Sol. St Joseph.)	4 45 7 8	2 38
Lundi	8 b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43 7 9	3 16
Mardi	9 b	St Grégoire de Naziance, E. et D., d.	4 42 7 10	3 38
Merc.	10 b	Octave de St Joseph, doub. maj.	4 41 7 11	4 22
Jeudi	11 b	De la Fête.	4 40 7 12	lever
Vend.	12 vr	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39 7 13	9 2
Sam.	13 b	De la B. V. Marie, simple.	4 37 7 15	9 59
DIM.	14 b	4 Pâq. Du Dimanche, semid.	4 36 7 16	10 48
Lundi	15 b	St Jean-Baptiste de la Salle, Conf., d.	4 35 7 17	11 30
Mardi	16 b	St Ubalde, E. et Conf., semid.	4 34 7 18	matin
Merc.	17 b	St Pascal Baylon, Conf., doub.	4 33 7 19	0 6
Jeudi	18 r	St Venant, M. doub.	4 32 7 20	0 36
Vend.	19 b	St Pierre-Célestin, P. et C., doub.	4 31 7 21	1 4
Sam.	20 b	St Bernardin de Sienne, Conf., sd.	4 30 7 22	1 29
DIM.	21 b	5 Pâq. Du Dimanche, semid.	4 29 7 23	1 53
Lundi	22 vr	Rog. De la Fête.	4 28 7 24	2 23
Mardi	23 vr	Rog. Messe des Rogations.	4 27 7 25	2 49
Merc.	24 b	Rog. Vig. Messe de la Vigile.	4 27 7 27	3 18
Jeudi	25 b	ASCENSION, d. 1re cl. (d'oblig.)	4 26 7 28	3 51
Vend.	26 b	St Philippe de Néri, Conf., doub.	4 25 7 29	4 30
Sam.	27 b	St Bède, C. et D., doub.	4 24 7 30	couc.
DIM.	28 b	Dimanche dans l'Octave, semid.	4 23 7 31	9 27
Lundi	29 b	St Madeleine de Pazzi, V., sd.	4 22 7 32	10 15
Mardi	30 b	De l'Octave, semid.	4 21 7 33	10 59
Merc.	31 b	St Angèle de Mérici, V., doub.	4 20 7 34	11 37

JUIN				
Consacré au Sacré-Cœur de Jésus				
Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.				

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA JOURNÉE D'HIER POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES ŒUFS.

Les arrivages de beurre, hier, se sont élevés à 253 colis; le mercredi précédent ils avaient été de 163 colis et le jour correspondant, l'an dernier, de 234 colis.

Il est arrivé, hier, 137 boîtes de fromage; il en était arrivé 96 boîtes, le même jour la semaine dernière et 16 boîtes le jour correspondant en 1920.

Les arrivages d'œufs ont été, hier, de 1,366 caisses, en comparaison de 676 caisses, le même jour, la semaine dernière, et de 203 caisses, le jour correspondant, l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

PARINE

Nouvelle récolte: première qualité, le baril \$7.50
Deuxième qualité, le baril \$7.00
Fort à boulanger le baril \$6.80

ŒUFS

Œufs strictement frais \$5.00
Choisis \$4.50
No 1 \$4.00
Crus \$3.50

BEURRE

Pasteurisé \$3.95
Premier choix \$3.95
Deuxième choix \$3.75
En bloc d'une livre: Pasteurisé \$4.00
Premier choix \$4.00
De choix \$3.85

FROMAGE

Fort \$2.50
Doux \$2.00
Oka \$3.85
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 116, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 23 à 25, les autres plus lourds de 24 à 26, le jambon à déjeuner fait de 26 à 28.

LES POMMES DE TERRE

Marché plus ferme.
Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.25 le sac de 80 livres et \$1.50 le sac de 90 livres, livrés. Et pris au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des Prince-Edouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

(Le prix de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison "A. Lalonde.")

Nos exportations de pulpe et de papier

Les exportations canadiennes de pulpe et de papier, pour le mois de novembre avaient une valeur de \$9,441,850, soit une diminution de \$4,912,585 comparativement à novembre 1920 et une diminution de \$487,625 comparativement au mois précédent, le mois d'octobre.

Pour les huit premiers mois de la présente année fiscale, les exportations de pulpe et de papier avaient une valeur de \$67,579,742 en comparaison de \$118,393,916 en 1920 et de \$64,626,540 pour la même période en 1919.

Les recettes du Pacifique Canadien

Pour le mois de novembre, les recettes nettes du Pacifique Canadien indiquent une diminution de \$401,000 en comparaison avec celles du même mois en 1920. Voici les chiffres:

	Nov. 1921	Nov. 1920
Recettes brutes	\$18,787,000	\$23,799,146
Dépenses	15,115,000	19,726,135

Recettes nettes... \$3,672,000 \$4,073,011

Dividendes déclarés

Dominion Textile.—Dividende de 13-4 p. c. sur le stock de préférence, payable le 16 janvier aux actionnaires inscrits le 3 janvier.

Howard-Smith Paper.—Dividende de 2 p. c. sur le stock commun et de 2 p. c. sur le stock de préférence, pour le trimestre se terminant le 31 décembre, payable le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 10.

Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited.—Le bureau de direction vient de déclarer un dividende final (no 45) de un pour cent (1%), pour l'année financière arrêtée le 30 septembre, 1921, ainsi qu'un compte de dividende (no 46) de un et demi pour cent (1 1/2%), pour l'année courante, sur les actions ordinaires de la compagnie; ces deux dividendes sont payables le 30 décembre 1921.

Nouvelles de Wall Street

Le comité des garanties a décidé que le stock commun du Pacific Gas & Electric ne serait pas coté en dividende de 2 p. c. en stock, le vendredi, 30 décembre. Il ne sera pas jusqu'à nouvel ordre.

On parle de hausse prochaine pour le Studebaker. Quoique la compagnie soit en excellente position, on dit que ce ne serait là qu'un effet de la spéculation.

Le Transue Williams a déclaré son dividende trimestriel régulier de 50 cents, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 5.

Les recettes nettes de l'Union Central, pour le mois de novembre ont diminué de \$811,859. Les recettes nettes pour onze mois ont augmenté de \$11,920,972.

Le papier à journal aux États-Unis

Washington, 29.—Le comité des finances du Sénat américain s'est occupé, hier, de la question du tarif sur le papier à journal. Doit-on en permettre l'importation en franchise ou lui imposer un droit. Le comité a entendu des manufacturiers américains et aussi des acheteurs de papier.

M. Wm. E. Haskell, de la New York Financial Paper Co., a déclaré que cette industrie subit aux États-Unis une compétition ruineuse de la part de l'étranger; il a demandé que le papier et la pulpe soient retranchés de la liste des produits qui entrent en franchise et qu'on lui impose un droit suffisant pour mettre au même niveau les frais de fabrication ici et à l'étranger. La consommation annuelle de papier à journal aux États-Unis est de 2,000,000 de tonnes dont 680,000 tonnes sont importées.

Les recettes du réseau national

Le rapport des opérations du réseau national du Canada, pour le mois de novembre, tel que présenté par le ministre des chemins de fer, indique des recettes nettes de \$734,150; pour le mois de novembre 1920 il y avait eu un déficit de \$1,525,805. Voici comment se répartissent les recettes nettes:

Nord canadien	\$432,011
Réseau du gouv.	256,342
G.-T.-Pacifique	42,796
Total	\$734,150

Pour la période des onze premiers mois de l'année, il y a sur la période correspondante de 1920, une augmentation de \$17,654,434.

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryant Isard et Cie

CHICAGO

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

AVOÏNE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 38 7-8 39 1-8 38 3-4 39 3/4
Juil. 39 5-8

BLE.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 111 5-8 112 1-2 111 5-8 112
Juil. 115 1-4 116 5-8 114 3-4 116 1/2

WINNIPEG

MAÏS.—Ouv. Haut Bas 1.45 a.m.
Mai 54 1-2 55 54 3-8
Juil. 56 1-8 56 3-8 56 46 3/4

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE DOMINION BRIDGE GLISSE RAPIDEMENT JUSQU'À 56. UNE RÉACTION LÉGÈRE EN FERMETURE.

Des rumeurs défavorables au sujet du prochain dividende ont fait dangereusement osciller le Dominion Bridge, ce matin, sur notre place. Le cours d'ouverture a été 63 1-2 mais le fléchissement n'a pas tardé. Par bonds la cote est descendue jusqu'à 56. Vers midi une réaction se dessinait et en fermeture, le prix était remonté à 58. Les directeurs de la compagnie devaient se réunir vers le milieu de janvier pour prendre une décision au sujet du dividende.

Le reste de la liste était négligé et peu intéressant. Notons une baisse d'un point et un quart du Laurentide et une baisse d'un point du Dominion Textile.

A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 5 1-2 à 6 1-2. Le franc français a fait à Montréal, 4838 et la livre sterling \$4.47. A New-York la livre sterling faisait \$4.19 3-8.

OPERATIONS DE LA MATINÉE.

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Transactions e 10 h. à 11 h. 30 a. m.

Steel of Can.—25 à 61.
Nat. Breweries—110 à 56 1-4.

Atchafalca—20 à 30 1-2.
A. Sugar—50 à 27 1-2.

Brazilian—25 à 28 1-2, 50 à 28 3-4, 25 à 29.
Bronxton—30 à 20 3-4, 10 à 20 1-2.

Cement—70 à 56, 10 à 56 1-4.
Can. Smelting—25 à 18 1-4.

Dom. Glass—10 à 24 1-2.
SS. pfd.—60 à 44, 75 à 44.

Dom. Textile—25 à 135.
Laurentide—10 à 73 1-4, 40 à 72 1-4, 50 à 72.

Lyall—95 à 35.
M. Power—100 à 88 3-4, 1 à 89, 5 à 88 3-4.

Magog—20 à 26 1-2, 25 à 36.
Dom. Steel 6 p.c. pfd.—25 à 66.

Dom. Bridge—30 à 62 1-2, 25 à 61 1-2, 25 à 60.
2 à 61, 25 à 59, 5 à 58, 5 à 57 1-2, 90 à 57.

100 à 56 1-2, 82 à 57, 60 à 56 3-4.
Car pfd.—15 à 45 1-2.

Can. SS.—45 à 13 3-4, 50 à 13 1-2, 50 à 13 1-2.
Cement pfd.—10 à 90.

Banques—Montreal, 85 à 215; Royale, 20 à 200; Commerce, 11 à 183 1-2; Union, 20 à 141.

Obligations—Dom. Iron, 1000 à 82 1-2; Ogilvie Mfg A, 1000 à 1000; Quebec Ry, 800 à 65.

Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
Brazilian—25 à 28 1-2, 25 à 28 1-2.

SS. pfd.—50 à 18 1-4.
Laurentide—50 à 72, 25 à 71 3-4, 25 à 71 1-2.

Quebec—100 à 23 1-4.
M. Power—25 à 88 3-4.

Wayagamack—25 à 36.
Dom. Bridge—10 à 56 3-4, 5 à 57, 20 à 57 1-2, 10 à 56, 30 à 56 1-2, 25 à 57, 5 à 57 1-2, 25 à 57 1-2, 125 à 58.

Nat. Breweries—25 à 58 1-8, 150 à 56 1-4.
Span. pfd.—25 à 72.

SS. Com.—30 à 13.
Smelting—50 à 18 1-4.

Steel—25 à 60 1-2.
Dom. Steel 6 p.c. pfd.—25 à 66.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

1 déc. 1925 96.75 5.92

1 oct. 1931 96.75 5.43

1 sept. 1937 100.50 4.99

1 déc. 1922 99.70 5.81

1 nov. 1923 99.25 5.90

1 déc. 1927 99.75 5.55

1 nov. 1923 101.15 5.37

1 déc. 1937 103.50 5.18

1 nov. 1924 98.50 6.05

1 nov. 1934 98.20 5.70

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50 Notre-Dame ouest, Montréal. Prix sujets à intérêt court.

Eché. Der. Cote Ventes

Offre Offr. Der. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.

Exempts de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1925 96.50

1927 96.50

Exempts de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1922 99.15 2000 à 99.15.

1927 99.45

1933 101.15 101.00 10000 à 101.00 101.15.

1937 103.50 103.35 10000 à 103.35 103.50.

Sujets à l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1924 98.20 98.10 10000 à 98.10 98.10.

1934 98.20 98.10 10000 à 98.10 98.10.

Payable en fonds à New-York.

Les compensations

Les compensations de banques à Montréal pour la semaine terminée aujourd'hui indiquent une diminution de \$8,576,945 ou de 6 p. c. en comparaison avec la semaine correspondante l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine dernière et pour les semaines correspondantes depuis deux ans.

1921	\$101,071,632
1920	\$107,648,577
1919	\$122,130,601

3, 6 ou 7 p. c.

Nous recevons la livraison de janvier de la Rente, le si vivant organe de la maison Versailles, Vidricaire et Boulais (limitée), publié sous la direction de M. Olivier Asselin. Ces quatre pages, de couleur quatorze carats, sont remplies de faits et de renseignements intéressants. Chaque article est un excellent sermon sur l'économie et le placement sage. Nous en choisissons un en particulier. C'est un clair exposé de l'éloquence des chiffres. Il est intitulé: 3, 6 ou 7 p. c.

"On nous demande souvent la différence de rendement d'une somme placée à intérêt composé de 3 p. c. ou de 6 p. c. Trop heureux de répondre une fois pour toutes à cette question, nous donnerons en même temps le produit d'un placement à 7 p. c. Voici comment l'unité monétaire, que ce soit un dollar, un franc, un mark ou toute autre devise, croîtra d'année en année, dans chaque cas:

L'année	à 3%	à 6%	à 7%
1	1.0300	1.0600	1.0700
2	1.0609	1.1236	1.1449
3	1.0927	1.1910	1.2250
4	1.1255	1.2625	1.3108
5	1.1593	1.3382	1.4026
6	1.1941	1.4185	1.5007
7	1.2299	1.5036	1.6058
8	1.2668	1.5938	1.7182
9	1.3048	1.6895	1.8385
10	1.3439	1.7908	1.9672

Pour connaître le produit d'une somme donnée, il n'y a qu'à multiplier. Exemple: si un dollar placé à 6% produit en 6 ans \$1,485, la somme de \$100 produira \$141.85 et la somme de \$1,000, \$1,418.50".



ENSEIGNEZ À VOS ENFANTS À ÉCONOMISER

Notre Banque s'applique tout particulièrement à inculquer chez l'enfant l'habitude de l'économie par la CAISSE DE NOËL. La but n'est pas d'en faire des mesquins ou des avares, mais bien de les aider à amasser de l'argent pour assurer leur avenir, "leur enseigner" la valeur de cet argent, et les rendre familiers avec les transactions de banque.

Il y a une caisse pour chacun des membres de votre famille. Que vos enfants en fassent partie.

LA VIE SPORTIVE

LE MAIRE MARTIN METTRA LA RONDELLE AU JEU CE SOIR

Le premier magistrat de la métropole sera présent à l'inauguration des séries de la ligue de la Cité à l'aréna Mont-Royal — Deux intéressantes parties au programme.

Son Honneur le maire Martin, qui ne refuse jamais son appui aux organisations sportives, a accepté l'invitation qui lui a été faite de présider à l'inauguration officielle des séries de la ligue de hockey de la Cité, ce soir, à l'aréna Mont-Royal. Le premier magistrat de la métropole mettra donc la rondelle au jeu dans la première partie au programme entre le Loyola et le National. M. Rouil Grothé, président de notre association canadienne-française, accompagnera M. le maire.

Le programme inaugural, comme on l'a constaté, est certainement un des meilleurs qui puissent être présentés aux fervents du hockey amateur.

La première partie sera entre le National et le Loyola; la seconde suivra immédiatement et mettra aux prises le Saint-Anne et l'Université A. A. A. (ancien McGill). Ces parties seront certainement un régal pour les amateurs.

Le National rencontrera dans le Loyola un adversaire dangereux, car le collège de la Côte des Neiges a l'art de développer des talents dans le hockey. On sait que les frères Lamare, qui sont, aujourd'hui, le pivot de la ligne d'attaque du National, jouaient avec le Loyola, il y a deux ans, lorsqu'ils étaient élèves de cette grande institution. Le National, qui a battu les fameux Voltigeurs, de Québec, dans la vieille capitale, lundi soir, a démontré qu'il était en grande forme et prêt à livrer une bataille acharnée aux collégiens. On peut s'attendre à un régal pour les amateurs.

La deuxième partie sera également l'occasion d'un duel éloquent, car le Saint-Anne a grandement renforcé son équipe en s'ajoutant en bloc l'équipe de la ligue Royale.

L'Université A. A. A. remplace le McGill et espère causer une surprise aux Irlandais.

Le Canadien défait après dix minutes de jeu supplémentaire

Les Sénateurs ont triomphé du Bleu-Blanc-Rouge par un résultat de 2 à 1, hier soir, à l'aréna Mont-Royal en présence de près de cinq mille personnes — Broadbent compte le point décisif — Une partie fort intéressante.

Après dix minutes et dix secondes de jeu supplémentaire le club Ottawa a réussi à défaire le Canadien dans une partie régulière de la N. H. A. jouée hier soir à l'aréna Mont-Royal. Le résultat de la partie a été de 2 à 1, "Punch" Broadbent donnant la victoire à son club après avoir pris Vézina en défaut.

La partie a été l'une des plus intéressantes vues à Montréal depuis nombre d'années et a été jouée devant une salle comble. On estime que plus de 5,000 personnes ont payé leur admission.

Le jeu alterné d'offensive et de défensive adopté par les deux équipes a mis beaucoup d'intérêt dans la lutte dont le résultat est demeuré incertain jusqu'à la dernière seconde. Les deux équipes étaient à peu près d'égal force, bien que cependant le jeu des Canadiens ait été plus brillant. Nombre de coups ont été manqués par suite de la surexcitation des joueurs qui voulaient trop approcher des buts avant de lancer la rondelle.

Broadbent a été le seul joueur d'avant qui a réussi à enregistrer un point, les deux autres allant au crédit de Sprague Cleghorn et de Boucher.

Le point du Canadien a été enregistré dans la première période après dix minutes de jeu. Boucher égalisa les chances pour son club dans la deuxième période, lui aussi après dix minutes de jeu. Dans la troisième période pas un des joueurs n'a réussi à trouver une ouverture et à l'expiration du temps les deux équipes se trouvaient sur un pied d'égalité.

Les deux équipes ont grandement souffert des punitions infligées à leurs joueurs et en maintes occasions le Bleu-Blanc-Rouge a été forcé de jouer cinq contre six, ses équipiers se trouvant sur le banc du pénitencier plus souvent qu'à leur tour. A deux reprises différentes au cours de la troisième période, alors que les joueurs de Lalonde n'étaient que cinq sur la glace, le club visiteur a été impuissant à prendre Vézina en défaut. Le point décisif de la victoire a été enregistré alors que dix joueurs seulement participaient à la lutte, Corbeau et Clancy purgeant une punition de trois minutes pour une infraction aux règlements. Si l'absence de Clancy sur l'équipe des visiteurs n'a pas été préjudiciable à son club, il n'en a pas été de même pour le Canadien. L'absence de Corbeau offrait une chance aux Ottawa et Broadbent a su en profiter.

Le jeu a débuté à une allure déchaînée qui s'est maintenue durant toute la joute. Du commencement à la fin de la partie, les locaux ont été supérieurs à leurs adversaires. On remarque une grande amélioration dans leur jeu d'ensemble, plus de précision dans leur lancer, d'une manière générale tous ont montré plus de ténacité dans leurs efforts et ils n'ont cessé durant toute la joute de "back checker" les joueurs d'Ottawa. Vézina, dans les buts du Bleu-Blanc-Rouge, a joué une partie phénoménale. A des moments critiques il a, avec un sang-froid que seul il sait posséder, réussi à éviter des coups assurés.

L'étoile de la joute a été Sprague Cleghorn, qui a joué avec tact et brio. Il a fait des descentes sensationnelles et il aurait dû avoir au moins trois points à son crédit. Sur la défense il a aussi fait des coups d'éclat brisant de nombreuses attaques et interceptant nombre de passes.

Lalonde, bien que jouant une bonne partie, n'a pas donné la mesure de son possible mais il faut remarquer qu'il ne paraissait pas l'aise avec ses patins. Bell et Boucher se sont aussi grandement améliorés et seront d'un grand secours pour le Canadien.

"Le Montagnard"

Les membres invités du club de raquetteurs Le Montagnard ont assisté en grand nombre cette année à la fête de Noël. La messe de minuit fut entendue à l'église Notre-Dame des Anges, à Cartierville, après laquelle tous se rendirent, formant la marche et précédés du superbe corps de clairons du club, à l'hôtel Mennier. Là un succulent réveillon fut servi, suivi d'une sauterie sans pareille. Les Montagnards démontrèrent encore une fois de plus qu'ils ne savaient faire mentir leur devise, et "TOUJOURS JOYEUX" ils furent jusqu'à une heure très avancée dans la nuit.

Quelques discours furent prononcés par MM. L. J. Gravel, président du club, J. A. Morand, président ainsi que M. Edmond Lefrançois, président du comité de la messe de minuit. Les frais de la musique furent faits par MM. H. Lambert, pianiste, R. McBrien, violoniste et A. Dufort, tambour. M. H. Moore magicien sans renom nous donna quelques tours d'adresse. Mlle Berthe DeRoche se fit entendre dans de jolies déclamations. Le voyage se fit par tramway spécial et la gaieté ne cessa de régner durant l'aller et retour. Tous se séparèrent se disant très contents et satisfaits de leur soirée. Qu'il soit dit en passant que tous les membres avaient revêtu le costume officiel du club pour la circonstance. Nous devons des félicitations à M. Edmond Lefrançois, trésorier du club et président du comité d'organisation de cette belle fête, pour le succès remporté.

Étaient présents à cette sortie: MM. Ludger Gravel, président du club, J. A. Morand, président, ainsi que MM. et Mmes Ed. DeRoche, Arthur Goudron, Jos. Bélisle, Théo Couillard, Albert Lamoureux, Rodolphe Corbeil, Alfred Glackmeyer, Jos. Archambault, Rosario Corbeil, J. L. Lagacé, Désiré Labbé, P. LeMay, et les demoiselles: C. Clermont, L. Clermont, J. Leblanc, J. Desrochers, A. Higgins, B. DeRoche, Lucette et Emilia Gravel, A. D'Almeida, Eva Dufort, A. Labbé, C. Montpetit, A. Legault, A. Bisson, Alice, P. Ferras, A. Martel, C. Bélisle, E. Lebrun, Berthe Lagacé, A. Berthe Bisailon, L. Matte, Eva LeMay, Adrienne Couillard, ainsi que MM. le Dr L. O. Geoffroin, Wm. Bishop, C. Paquette, F. Desrochers, J. A. Lalonde, V. Desrochers, C. Glackmeyer, Henri Blouin, M. D'Almeida, Albert Dufort, H. Labbé, H. Pinet, J. Paquette, J. H. Bisson, R. Petit, G. Gagné, G. Vau, E. Groux, A. Laparé, Thos. Barette, L. Baril, P. Thibault, H. Patenaude, E. Labellie, H. Pageau.

M. Edmond Lefrançois désire remercier très sincèrement tous les membres et invités qui ont bien voulu prendre part à cette sortie et son comité qui l'a si bien secondée dans l'organisation de cette belle fête.

(communiqué)

Les séries de la classe "C" de la M. B. A.

Voici les résultats obtenus dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, hier soir:

Dominion Express			
Benson...	182	140	166—455
Aumond...	157	138	160—458
Newman...	150	148	135—433
Atto...	123	125	140—388
Walcott...	124	140	139—403

C.Y.M.C.A.			
Parmelee...	169	151	212—532
Dougherty...	155	160	185—498
Warner...	192	212	148—552
McArthur...	139	159	154—452
Labrie...	183	182	178—543

N.B.Y.M.C.A.			
Bailey...	117	164	129—407
Paterson...	174	153	157—494
Orr...	147	143	130—420
Black...	162	150	136—468
W. Riepert...	168	194	148—510

Bremner			
Cullens...	124	153	111—388
Gleason...	111	133	159—403
Pieard...	145	143	173—461
P. Bernier...	152	136	182—470
Legault...	145	175	225—545

Totaux...			
	677	740	850—2267

Hochelega Stars			
Mettoyer...	166	143	158—467
Payette...	150	184	168—502
Crete...	145	169	151—465
Desjardins...	164	142	141—447
Lesperance...	200	146	159—505

Totaux...			
	825	784	777—2386

Intimes			
Levallier...	134	133	125—392
A. Marsolais...	106	120	137—363
L. Marsolais...	125	139	116—380
Lefebvre...	163	212	169—544
Lachapelle...	171	128	157—456

Totaux...			
	699	732	704—2135

W.Y.M.C.A.			
Babeock...	107	195	121—423
Wicks...	147	178	137—462
Simpson...	134	124	162—420
Gardner...	161	191	155—507
Drain...	160	137	106—403

Totaux...			
	709	825	681—2215

Tintex			
A. Fyfe...	127	116	127—370
S. Fyfe...	144	139	109—392
McIntyre...	109	119	146—374
Phillips...	152	146	175—468
McKay...	107	136	128—371

Totaux...			
	639	656	680—1975

Saint-Lambert C. de C.			
Marcelle...	198	169	161—528
Lalonde...	137	137	181—465
Sainte-Marie...	165	146	192—503
Larivée...	137	191	180—508
Church...	161	178	186—525

Totaux...			
	798	821	900—2529

Lakewood			
Swan...	147	115	147—409
Abbott...	165	126	129—420
McGregor...	129	102	128—359
Cloutier...	132	86	130—348
Jackson...	169	115	167—451

Totaux...			
	742	544	701—1987

M. P. M.			
Brunette...	118	159	164—441
Marineau...	126	155	136—417
Paquette...	147	164	135—436
Dubuc...	115	173	150—438
Parmentier...	134	158	185—477

Totaux...			
	640	799	770—2209

Red Slippers			
Ste-Marie...	127	187	150—460
David...	162	141	156—436
Bibeau...	178	139	148—465
Gravel...	178	202	127—507
Paradis...	170	160	211—541

Totaux...			
	815	829	792—2436

R.R.Y.M.C.A.			
Stewart...	172	160	139—471
Turbull...	176	174	148—498
Laing...	170	171	138—479
Pollock...	186	170	149—503
Anthony...	168	125	147—440

Totaux...			
	872	800	719—2391

National			
E. Lefebvre...	170	132	129—431
Latour...	133	138	147—418
Couillard...	147	127	145—419
Laforest...	105	131	153—389
T.E. Lefebvre...	144	143	194—481

Totaux...			
	699	671	768—2138

Layton			
Clarke...	136	138	158—432
Layton...	132	144	126—402
Morris...	117	144	169—430
G. Layton...	140	120	191—381
Gil. Layton...	178	132	190—500

Totaux...			
	703	678	734—2115

National Blanc			
Allard...	162	125	179—466
Mayrand...	135	104	144—383
Aubrey...	156	152	126—434
Choquette...	119	137	136—392
Mahoney...	132	170	184—486

Totaux...			
	704	688	769—2161

National Violet			
Houle...	155	152	116—423
Florence...	125	156	182—463
Beaudoin...	155	136	141—432
Perrault...	139	137	136—412
Trudeau...	177	166	152—495

Totaux...			
	751	747	727—2225

Lindsay			
Dufresne...	169	170	127—466
Gagnon...	131	168	171—470
Henderson...	157	121	109—387
Champagne...	139	150	184—473
Leblanc...	158	188	145—491

Totaux...			
	754	797	736—2287

Pointe aux Trembles			
Castonguay...	190	158	178—526
David...	162	165	176—503
Reeves...	144	152	164—460
Gaudette...	214	150	172—536
Cyr...	176	202	154—532

Totaux...			
	886	827	844—2567

M. A. A. A. gagne deux parties

Le M. A. A. A. a défait le National Violet par 2 à 1, dans la joute de la classe "A", de la M. B. A., disputée, hier soir. Résultat détaillé:

M.A.A.A.			
Darling...	166	157	153—476
Gibbs...	139	200	154—487
Moir...	186	224	211—624
Brown...	159	202	188—549
Wallace...	163	157	226—546

Totaux...			
	807	940	935—2682

National Violet			
March...	172	196	136—504
Bernard...	143	146	181—470
Sauze...	201	174	193—568
Brossard...	243	207	181—631
Desautels...	201	195	203—599

Totaux...			
	960	918	894—2773

LES IRLANDAIS ONT DÉCROCHÉ LA VICTOIRE

LES SAINT-PATRICK ONT REUSI A VAINCRE LES TIGERS D'HAMILTON, hier soir, PAR UN RÉSULTAT DE 4 À 3. ROACH A ÉTÉ L'ÉTOILE DE LA PARTIE DANS LES BUTS POUR LES TORONTOIENS.

Hamilton, Ont., 29. — John Ross Roach a prouvé qu'il est le meilleur gardien de buts jamais vu au Canada et il a fait ses preuves, hier soir, lors de la rencontre Hamilton-Toronto. Roach est surhumain.

Les Tigers lancèrent sur lui de toutes les directions, mais il fut pris en défaut que trois fois et avec le ralliement des St-Patrick dans la troisième période, ils ont gagné la partie par un score de 4 à 3.

Au mérite, la victoire n'appartient pas au Toronto, car dans la première période le jeu fut dans leur territoire, mais le beau travail de Roach tint le score de 1 à 0. Dans la deuxième période les Hamilton firent encore des efforts sensationnels, mais Roach mit fin à tout. Hamilton compta deux fois dans cette période et le prit fin avec un score de 3 à 1 en leur faveur.

